

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION

CONFERENCE DES INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE
ECONOMIQUE ET DE GESTION EN

(FASEG)

AFRIQUE (CIEREA)



PROGRAMME DE TROISIEME CYCLE INTERUNIVERSITAIRE
(PTCI)

Troisième Promotion

MEMOIRE DE DEA EN SCIENCES ECONOMIQUES
(Diplôme d'Etudes Approfondies)

**THEME: LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE
URBAINE: LE CAS DE LA VILLE DE DAKAR**

OPTION: MONNAIE-FINANCES-BANQUES

Présenté et soutenu publiquement par : MAMADOU LAMINE DIA

Sous la Direction de :

Monsieur Karamoko KANE,
Maître de Conférences Agrégé.

JURY :

Président : Monsieur Moustapha KASSE,
Suffragants : Monsieur Karamoko KANE,
Monsieur

Professeur
Maître de conférences agrégé
Maître de conférences agrégé

Année académique 1997-1998

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

- Feu KHASSIM DIA
- Feu SERIGNE SEYE
- Feue THIANE DIA
- Feue OUMOU DIA
- Feu OUMAR DIA
- Feu SERIGNE AMADOU GUEYE
- NDEYE BATOR SEYE
- DEMBA GUEYE
- AMINATA GUEYE
- A TOUTE MA FAMILLE

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à :

ALLAH LE TOUT PUISSANT qui m'a donné la force, le courage et la santé nécessaire pour m'acquitter de cette tâche.

J'adresse ensuite mes sincères remerciements à l'ensemble du corps enseignant de la faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG).

Particulièrement, je remercie:

Le Professeur MOUSTAPHA KASSE, Doyen de la FASEG de Dakar pour avoir été l'un des initiateurs de ce programme à travers lequel, vous avez contribué à parfaire notre formation et notre personnalité. Puisse ce travail témoigne notre gratitude, notre reconnaissance et l'estime que nous portons à votre humble personne.

M.KARAMOKO KANE Maître de Conférences Agrégé, Assesseur de la FASEG. Malgré votre emploi du temps trop chargé, vous n'avez ménagé aucun effort pour diriger ce mémoire. Votre rigueur méthodologique et vos conseils nous ont été très utiles durant tout notre cursus universitaire. Nous vous exprimons à travers ce travail toute notre reconnaissance.

M.ABDOULAYE DIAGNE et M.ADAMA DIAW Maîtres de Conférences Agrégés. La qualité de vos enseignements, vos sens des relations, la rigueur et l'amour du travail bien fait incarnent notre fierté et représentent pour nous un défi.

Je remercie aussi M.SAMBA THIAM au FMI à Washington qui a guidé mes premiers pas dans la recherche ; M.MBAYE DIOUF, M.TOP et M.SIDY GUEYE tous à la Direction de la Prévision et des Statistiques (DPS). Je remercie également AMI COULIBALY à l'Unité de Coordination des Projets (UCP) pour son infatigable disponibilité et sa parfaite compréhension.

Je remercie mes parents pour leurs efforts, leur soutien moral, leur patience et leur amour. Qu'ils reçoivent ici ma profonde gratitude et toute ma reconnaissance. Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des collègues du PTCI et du PDIG avec qui nous avons passé d'agréables moments à Dakar et Ouaga, à mes frères et sœurs, oncles, tantes, cousins, cousines,

J'exprime ma profonde gratitude à l'endroit de mes amis pour leur affection, leur présence, leur soutien moral. Puisse ce travail leur donner satisfaction.

Enfin, mes remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

Mention spéciale à Monsieur et Madame AMINATA GUEYE.

SOMMAIRE

Introduction Générale

Chapitre I : Présentation Générale de la pauvreté

Section I Conceptions et définitions

I- la pauvreté monétaire

II- la pauvreté humaine

III- l'approche de la pauvreté en termes de capacité

Section II Mesures de la pauvreté

I- le choix de l'unité d'analyse

II- le choix de l'indicateur du bien-être

III- la détermination du seuil de pauvreté

IV- le choix des indicateurs de la pauvreté

Section III Revue de la littérature

Chapitre II Analyse quantitative de la pauvreté

Section I Analyse préliminaire

I- sources des données

II- unités de consommation : l'équivalent -adulte

III- la consommation de calories

Section II : Caractéristiques des ménages par niveau de revenu.

I- structure du ménage

II- distribution du revenu des ménages

III- distribution des dépenses selon le quintiles

Section III : Profils de pauvreté et indicateurs

I- détermination des seuils de pauvreté

II- incidence de la pauvreté

III- profils de pauvreté

Chapitre III Les déterminants de la pauvreté à Dakar

Section I le modèle logit

I- choix du modèle

II- présentation du modèle

Section II : Présentation et analyse des résultats

Section III Recommandations de politiques économiques.

Conclusion Générale.

INTRODUCTION GENERALE.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, une attention particulière est accordée à la lutte contre la pauvreté. Mais lutter contre celle-ci, c'est avant tout circonscrire le concept de pauvreté, réaliser un profil opérationnel, en cerner les causes profondes et formuler de bonnes stratégies de lutte contre ce fléau.

C'est dans le souci de contribuer à la solution de ce problème que s'inscrit notre mémoire. La pauvreté de masse amplifiée par des disparités sociales et la déliquescence du tissu social apparaît donc aujourd'hui comme l'une des préoccupations majeures de la plupart des pays en développement.

Tout a commencé au début des années 70, où on a assisté en Afrique à un enchaînement de circonstances mal maîtrisées.

Cela débute avec l'évolution à la hausse des prix des matières premières depuis 1970 et la crise du pétrole de 1973 qui créent dans les milieux dirigeants une véritable euphorie. Elle se poursuit avec une politique d'endettement inconsidérée pour des investissements publics le plus souvent improductifs, l'absence d'intérêt pour l'agriculture avec comme conséquence la situation de délabrement dans laquelle celle-ci s'enfonce, la dilapidation des fonds publics, enfin plus récemment, des politiques d'ajustement visant à réduire les dépenses mal ajustées aux réalités.

L'objectif principal de ces politiques d'ajustement des années 80, était de rétablir les grands équilibres macro-économiques ; après dix années d'exécution, un constat d'échec s'impose au Sénégal comme dans la plupart des pays africains

engagés dans ce processus d'ajustement : persistance des déficits, faiblesse de la croissance, faiblesse de l'espérance de vie, dégradation du cadre de vie pour ne citer que ceux-là.

C'est dire que les objectifs de rééquilibrage financier ne peuvent être atteints sans la prise en compte des problèmes sociaux tels que la pauvreté. Ce qui a d'ailleurs permis à la Banque Mondiale d'introduire la notion de dimension sociale de l'ajustement structurel conçue comme une parapluie, une protection des couches sociales les plus défavorisées.

Enfin, avec la récente dévaluation du FCFA, un programme de réformes structurelles adopté par le gouvernement sénégalais a prévu une allocation budgétaire de 15 milliards de FCFA destinée à atténuer les effets négatifs de court terme de l'ajustement monétaire sur les couches les plus vulnérables. Ce vaste programme connu sous le nom de "filet social" et initié par le FMI et la BM, témoigne aussi de l'importance que les décideurs publics accordent à la pauvreté.

Car ici au Sénégal, où le revenu par tête est relativement faible (640 dollars) avec une pression démographique très forte (taux de croissance de la population 3,0%), de tels changements peuvent précipiter certains ménages dans la pauvreté ou en tirer d'autres, en leur faisant franchir la limite entre un niveau de vie supportable et la faim.

C'est donc dans la détresse et la misère de l'existence des individus que la pauvreté se manifeste. La pauvreté n'implique pas seulement une pénurie d'éléments nécessaires au bien être matériel, mais aussi l'absence d'opportunités qui permettraient de bénéficier d'une existence tolérable. La vie peut ainsi être prématurément écourtée. L'existence peut se révéler pénible, douloureuse ou

hasardeuse. Elle peut être dépourvue d'accès à la connaissance et de contacts avec le monde. Elle peut enfin ignorer la dignité, la confiance et le respect de soi-même ou d'autrui.

Ce sont là autant d'aspects de la pauvreté qui limitent et qui brisent des millions de sénégalais dans cette fin du 20^e Siècle.

L'estimation des niveaux de pauvreté est de ce fait une tâche à la fois importante et délicate, et particulièrement lorsque le pays suit un programme d'ajustement.

Ce mémoire traite certaines dimensions de la pauvreté de la population urbaine du Sénégal et plus particulièrement de la population dakaroise : l'étendue de la pauvreté, l'identification des pauvres et enfin leurs caractéristiques.

Il est utile pour plusieurs raisons. Premièrement, les décideurs politiques ont besoin d'un point de référence qui leur permettra d'améliorer le bien être des pauvres à tout moment. Deuxièmement, la modélisation fait référence à la détermination des niveaux de pauvreté qu'elle utilise comme point de départ aux simulations. Ces dernières montrant ainsi comment les politiques de réduction de la pauvreté affectent l'incidence et la sévérité de la pauvreté.

Quand on parle de pauvreté et de mesures de pauvreté, plusieurs choix méthodologiques s'offrent. La pauvreté est en fait un problème multidimensionnel et plusieurs approches ont été proposées et utilisées dans la littérature pour la définir et l'analyser. Deux de ces approches seront adoptées dans cette étude : une approche dite "absolue" et une approche dite "relative".

L'approche de la pauvreté par un seuil absolu, vise à définir de manière relativement objective un but chiffré, "objectif de politique" à intégrer dans les stratégies économiques et sociales, pour affranchir les pauvres.

L'approche de la pauvreté par le biais des seuils relatifs repose généralement sur une démarche de découpage de la population totale en percentiles d'un ordre donné sur l'échelle des niveaux de vie. L'option des quintiles qui sera utilisée ici, permet de découper la population de Dakar en cinq fractions de 20%.

Dans cette travail, on empruntera les deux méthodologies relative et absolue pour donner une description générale de la pauvreté à Dakar. Ensuite un modèle économétrique, en l'occurrence le modèle Logit, sera utilisé pour estimer les déterminants de cette pauvreté.

Cette méthodologie retenue devrait permettre de répondre aux questions suivantes :

1) Quelle ligne "objectif" peut-on rigoureusement se donner comme frontière à partir de laquelle il conviendrait de distinguer les pauvres des non pauvres?

2) Quelles sont les caractéristiques de la pauvreté des ménages urbains?

3) Quelles sont les politiques appropriées qu'il faut mettre en œuvres pour aider les pauvres à s'affranchir?

L'élaboration de l'étude nécessite une enquête détaillée sur les conditions de vie des ménages couvrant le pays tout entier. Heureusement ce présent travail

est basé sur les résultats de l'Enquête sur les Priorités (ESP : 1991-92) effectuée par la Direction de la Prévision et de la statistique du Sénégal (DSP).

Ce travail se présentera comme suit: dans le premier chapitre nous allons donner une présentation générale de la pauvreté en exposant tous ses aspects; le deuxième chapitre nous permettra de faire une analyse descriptive et enfin, dans le troisième chapitre nous essayerons d'explorer les principaux déterminants de la pauvreté à Dakar.

Chapitre I

Présentation Générale de la pauvreté

La pauvreté dans toute société est nécessairement un phénomène discriminatoire dans sa distribution et dans son évolution statistique. Il est donc essentiellement un phénomène différencié à travers des groupes significatifs, statistiquement homogènes ou non, au plan géographique, professionnel et / ou matrimonial.

Pour mieux l'appréhender, il est important de ce fait, de faire son analyse globale et dans tous ses aspects.

L'objet de ce chapitre est d'abord d'exposer dans une première section les différentes conceptions de la pauvreté car, celle-ci doit être abordée dans la totalité de ses dimensions. Ensuite dans une deuxième section, nous essayerons de la mesurer, bien qu'il apparaisse difficile du fait de son caractère multidimensionnel. Et, enfin, dans la troisième section, nous analyserons les différentes études qui ont été faites sur la pauvreté.

Section I : Conceptions et définitions

La volonté d'identifier les populations touchées par la pauvreté et de mesurer celle-ci occulte parfois le fait que la pauvreté est un phénomène trop complexe pour être ramené à une dimension unique de l'existence humaine. On a souvent l'habitude de fixer un seuil de pauvreté en se fondant sur les niveaux de revenus ou de consommation. Au delà de cette approche du revenu d'autres approches doivent être considérées pour expliquer la pauvreté.

I- La pauvreté monétaire

Du point de vue du revenu, une personne est pauvre si et seulement si son niveau de revenu est inférieur à un seuil de pauvreté défini. De nombreux pays ont adopté de tels seuils de pauvreté pour suivre les progrès dans la réduction de la pauvreté. Ce seuil est souvent défini comme le niveau de revenu en deçà duquel il n'est pas possible de se procurer une quantité de nourriture donnée.

En Afrique subsaharienne, la pauvreté monétaire est profondément enracinée et constitue une menace sérieuse pour la stabilité économique et sociale. En 1992, environ 45% de la population se situaient en dessous des seuils de pauvreté monétaire nationaux. La croissance du revenu dans cette région au cours des dernières décennies a été ridicule. Entre 1970 et 1992, le PIB (en PPA) de la région n'a augmenté que de 73 dollars contre 420 en Asie du Sud et 900 en Asie de l'Est.

Parce qu'elle se prête à l'analyse économique et aux exercices statistiques, la mesure de la pauvreté sous l'angle monétaire, celui du revenu, est la plus traitée dans la littérature économique. Ceux qui mesurent la pauvreté monétaire se concentrent davantage sur son incidence que sur sa gravité à l'échelle individuelle.

L'incidence de la pauvreté monétaire se définit généralement par le taux de pauvreté qui représente le pourcentage de personnes vivant en deçà d'un seuil de pauvreté donné. On a souvent recours à un seuil de pauvreté international pour comparer l'incidence de la pauvreté entre différents pays.

Ainsi, la Banque mondiale utilise un seuil de pauvreté correspondant à un dollar¹ par jour et par personne (en PPA de 1985) pour comparer les niveaux de pauvreté dans la plus grande partie du monde en développement ; un seuil correspondant à deux dollars (en PPA) par jour pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, de 4 dollars pour les pays d'Europe de l'Est et enfin de 14,4 pour les Etats-Unis.

L'un des problèmes posés par la mesure de la pauvreté monétaire est que l'application à tous les pays d'un seuil de pauvreté identique peut induire gravement en erreur. Car ici, la conception du <<nécessaire>> varie d'une société à l'autre en fonction des habitudes de consommation - habillement, logements et moyens de communication et d'échange tels que radio et téléphone- de nombreux produits considérés comme essentiels à l'intégration sociale dans une communauté peuvent ne pas l'être dans une autre.

Par conséquent, le revenu minimum permettant d'échapper à la marginalisation peut varier considérablement d'une communauté à l'autre.

Ainsi l'estimation de la pauvreté d'après un plafond de revenu peu élevé utilisé pour les pays pauvres ne peut mettre en évidence la pauvreté dans les sociétés globalement prospères.

Une autre solution consiste à utiliser des seuil de pauvreté différents selon les pays. Cependant, il devient alors difficile de déterminer les spécificités et d'estimer les seuils de pauvreté respectifs pour chacun des pays. Les seuils officiels nationaux ne peuvent atteindre ces objectifs, car ils subissent des

¹ Ce seuil de pauvreté est calculé en fonction de la consommation. Ce sont les dépenses de consommation permettant uniquement à une personne de se procurer une quantité de nourriture suffisante pour satisfaire un besoin calorique prédéterminé.

influences d'un autre ordre, notamment politiques, et ne peuvent servir dans le cadre de comparaison internationale

Bien que cette approche mette en valeur une dimension de la pauvreté, elle donne une vision incomplète des phénomènes multiples susceptibles de briser les vies humaines. Et, de la plupart de ces phénomènes, le niveau de revenu seul ne saurait donner une image juste de la misère.

II - La pauvreté humaine

Du point de vue des besoins essentiels, la pauvreté est la privation des moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins, notamment alimentaires. Ce concept de privation, ou de dénuement, va bien au delà d'une insuffisance de revenu individuel : il comprend également le besoin de prestations élémentaires de santé et d'une éducation de base, ainsi que de services essentiels qui doivent être fournis par la communauté afin d'empêcher les individus de sombrer dans la pauvreté. Ce concept tient également compte des besoins en emploi et de participation à la vie de la société.

Telle personne peut jouir d'une bonne santé et vivre relativement longtemps, mais être analphabète et ainsi être privée d'accès à la connaissance, de contacts et de rapports humains. Telle autre peut savoir lire et écrire, avoir reçu une bonne éducation, mais être vouée à décéder prématurément en raison de conditions épidémiologiques ou de prédispositions physiques. Telle autre encore, peut se trouver privée d'un précieux pouvoir décisionnel dans les événements affectant son existence.

Exemple : dans les pays en développement, près d'un cinquième de la population est censé ne pas survivre au delà de 40 ans, soit quatre fois la

proportion affichée par les pays industrialisés, alors qu'en Asie de l'Est, moins de 10% des individus risquent de mourir avant 40 ans, contre près de 33% en Afrique subsaharienne.²

Pour les décideurs, la pauvreté en termes de choix et d'opportunités est souvent un concept plus pertinent que la pauvreté monétaire. Ce concept se concentre en effet sur les causes de la pauvreté et débouche directement sur des stratégies visant à donner aux individus le contrôle de leur destin.

La pauvreté humaine n'est donc pas qu'une question de revenu. C'est une privation des possibilités de choix et d'opportunités qui permettraient aux individus de mener une vie décente.

Parallèlement à la pauvreté monétaire, l'indicateur de la pauvreté humaine combine des aspects essentiels de la pauvreté et révèle d'intéressants contrastes.

Plutôt que de mesurer la pauvreté en fonction du revenu, la mesure de la pauvreté humaine se fonde sur des paramètres représentant les dimensions les plus élémentaires des manques et déficits affectant la vie humaine : faible longévité, manque d'éducation de base et absence d'accès aux ressources publiques et privées.

Mais la nature des principaux manquements varie en fonction des conditions socio-économiques de la communauté considérée. On ne peut donc que prendre en compte, dans le choix des composantes de l'indicateur de la pauvreté humaine (IPH), le contexte social du pays envisagé.

² Rapport du PNUD 1997.

Ce qui pose le même problème que le choix du seuil de la pauvreté monétaire, car ici un indicateur mesurant l'analphabétisme et la mortalité précoce sera plus pertinent pour distinguer le Bénin de la Cote d'Ivoire, par exemple, la France de l'Allemagne.

La pauvreté dans les pays en développement se manifeste par la faim, l'analphabétisme, les épidémies et la pénurie de santé ainsi que d'eau potable, alors que ces problèmes sont moins sensibles dans les pays plus développés.

Etant donné l'ampleur de la misère dans les pays pauvres, c'est sur ce phénomène, et sur les variables qui les traduisent, que l'indicateur de la pauvreté humaine se concentre. Cet indicateur s'attache donc aux pays en développement.

La nature de la pauvreté dans les pays développés nécessite une étude et un indicateur spécifique, se concentrant sur les problèmes de misère particuliers à ces pays.

Finalement comme tous les outils de mesure, l'IPH présente des faiblesses, tant sur le plan statistique que conceptuel. Comme tous ces outils, il n'est pas à même de saisir la totalité des aspects de la pauvreté humaine.

Cependant, en rassemblant dans un indicateur unique de la pauvreté des problèmes qui sont souvent laissés de côté lorsqu'on s'attache uniquement au revenu, cet indicateur représente un ajout utile aux autres outils de mesure de la pauvreté.

III - L'approche de la pauvreté en termes de capacité

Du point de vue des capacités, la pauvreté représente l'absence de certaines capacités fonctionnelles élémentaires. Cette forme de pauvreté s'applique donc aux personnes n'ayant pas la possibilité d'atteindre des niveaux minimums acceptables concernant ces capacités fonctionnelles. Celles-ci peuvent aller du domaine matériel- disposer d'une alimentation convenable, être correctement vêtu et logé et être prémuni contre les maladies pour lesquelles existe une prophylaxie- par exemple, à des critères sociaux plus complexes tels que la participation à la vie de la collectivité.

L'approche par les capacités, concilie les notions de pauvreté absolue et relative³ puisqu'un dénuement relatif peut conduire à une privation absolue sur le plan des capacités fonctionnelles élémentaires.

Selon le concept de capacité, la pauvreté d'une existence ne tient pas uniquement à l'état d'indigence dans lequel une personne se trouve effectivement, mais également au manque d'opportunités réelles - pour des raisons sociales ou des circonstances individuelles - de bénéficier d'une existence qui vaille la peine et qui soit considérée à sa juste mesure.

Dans la notion de capacité, l'accent est mis sur les potentialités qu'un individu est en mesure ou non d'exploiter, en fonction des opportunités dont il dispose. Ces potentialités désignent tout ce qu'un individu peut souhaiter faire ou être, par exemple vivre longtemps, être en bonne santé, pouvoir se nourrir

³ La pauvreté absolue renvoie à un seuil de pauvreté exprimée en valeur absolue et correspondant à la possibilité de satisfaire à des besoins minimaux, alors qu'on parle de pauvreté relative pour des personnes qui sont moins bien loties que la majorité des autres membres de la même communauté.

correctement ou être bien intégré parmi les membres de sa communauté et ainsi de suite.

L'approche de la pauvreté en termes de capacités se concentre sur des états possibles (potentialités), tout en distinguant lorsque c'est possible, les choix qu'un individu possède mais néglige délibérément. Par exemple, une personne riche et en bonne santé qui viendrait à souffrir de malnutrition à force de jeûner est distinguée d'une personne sous-alimentée du fait d'un manque de moyens ou d'une maladie parasitaire.

En pratique, une telle distinction est difficile à réaliser lorsqu'on travaille sur des agrégats statistiques (par opposition aux études détaillées réalisées à l'échelon individuel), et l'application concrète du concept de capacité à l'analyse de la pauvreté s'est jusqu'à présent principalement appuyée sur des données unidimensionnelles (Rapport du PNUD1997).

Pour conclure cette section, on signale simplement que l'introduction de ces nouveaux concepts se justifie dans une large mesure par le manque de pertinence de la définition traditionnelle de la pauvreté, reposant sur des critères de revenu et de consommation.

Dans l'approche monétaire, l'objectif était de mesurer le taux de pauvreté afin d'évaluer les progrès en matière d'éradication de la pauvreté. De la même façon, l'indicateur de la pauvreté humaine est nécessaire pour juger de l'étendue de la pauvreté humaine dans les pays et rendre compte de son évolution. Et enfin l'approche par les capacités souligne la nécessité d'une participation des populations d'autant plus que chaque communauté, en se référant à son environnement propre, peut définir ce qu'elle considère comme des critères de bien-être et des facteurs clefs de la misère.

L'ensemble des trois approches combinées permettront de très bien cerner le phénomène de pauvreté pour mieux le mesurer.

Section II Mesures de la pauvreté

On ne peut dissocier la notion de pauvreté de celle du bien être, puisque l'existence des pauvres dans une société donnée suppose l'existence d'une ou plusieurs personnes ne pouvant atteindre un niveau de bien-être matériel qui correspond à un minimum acceptable par les normes de la société.

Afin d'élaborer le profil de pauvreté, il est indispensable que soient clairement définis les points qui lui servent de support en partant de là, on pourra faire une application empirique.

I - Le choix de l'unité d'analyse

L'unité d'analyse renvoie à la personne ou au groupe de personnes à qui sont destinées les ressources permettant de saisir le niveau du bien-être. Il existe plusieurs possibilités pour définir l'unité d'analyse, et sur ce point ATKINSON (1991) a fait un large développement.

D'un point de vue normatif, le bien-être est vécu individuellement. Certes, il se pose le problème des personnes qui n'ont pas de revenu, à l'instar des personnes qui ne travaillent pas (cas des enfants du chef du ménage ou de la conjointe de celui-ci) et qui logent sous un même toit. Leur bien-être est surtout ressenti par rapport au ménage dont ils font partie. Ces aspects nous conduisent ainsi à choisir le ménage comme unité d'analyse.

D'ailleurs, la réalité socio-économique en Afrique confirme ce choix, la pauvreté y est ressentie plus à l'intérieur d'un ménage que d'une manière individuelle.

Si l'accent doit donc être mis sur le ménage, il subsiste néanmoins le problème de la prise en compte non seulement de sa taille, mais aussi de sa composition, particulièrement pour saisir le faisceau d'inégalités qui le traversent. Une bonne littérature a été développée sur ce point avec de nombreuses controverses [DEATON and MUELLBAUER, (1980)].

La prise en compte de ces inégalités a été possible grâce à l'élément de correction qu'est l'équivalent - adulte, où il est surtout question d'attribuer à des membres d'un ménage des poids différents. L'échelle d'équivalence adulte est surtout important sur une base individuelle si nous voulons admettre l'hypothèse selon laquelle les besoins à l'intérieur du ménage sont liés par exemple à l'âge, au statut de la conjointe, etc...

Bien évidemment, ce concept reste spécifique à chaque pays, ce qui fait que la manière dont les inégalités du ménage sont prises en compte reste encore assez floue.

Au delà, il nous reste à préciser ce que dans les enquêtes en Afrique, on peut entendre par ménage. Ce sont:

- des personnes présentes au moment de l'enquête et qui logent ensemble et en permanence;
- des personnes membres du ménage qui sont allées poursuivre des études ailleurs (c'est le cas notamment des enfants du chef de ménage surtout);

- des personnes temporairement absentes, mais qui habituellement logent ensemble.

Dans cette optique, le ménage exclut les personnes apparentées au chef du ménage ou à son conjoint, mais qui sont des visiteurs (père, mère, frères qui sont momentanément présents) ; il exclut également les domestiques.

II - Le choix de l'indicateur du bien-être

Le principal problème ici reste celui de l'évaluation du bien-être, concept qui suscite de nombreuses controverses du fait de son caractère multidimensionnel. En effet, le bien-être intègre des aspects aussi bien économiques (c'est le cas du revenu qui permet de consommer des biens et des services) que des aspects sociaux tels que les problèmes d'accès à l'éducation, au logement, à la santé, à l'eau potable, etc... Dans certains cas, la dimension culturelle est tellement importante qu'elle peut même prendre le pas sur l'aspect économique. C'est pourquoi il est logique de voir quels instruments permettent d'en appréhender les différents aspects afin d'aider à bâtir des politiques sociales cohérentes.

Dans la pratique, il serait intéressant de confectionner un indicateur du bien-être, ce dans la mesure où la dimension quantitative de la pauvreté qu'elle soutend suppose celle-ci comme résultant d'une insuffisance du revenu ou de consommation⁴. Dans une telle logique, on peut mesurer le bien-être en référence au potentiel de consommation⁵ d'un panier de biens ou par la possibilité de satisfaction des besoins essentiels.

⁴ Un certain nombre de travaux (SEN, 1981 ; ROGERS 1988) ont montré qu'on pouvait appréhender la pauvreté par rapport aux niveaux nutritionnels nécessaires. Ainsi, est considérée comme pauvre toute personne dont le revenu ne permet pas de couvrir les besoins nutritionnels nécessaires.

⁵ Le potentiel de consommation peut se baser sur les dépenses totales (GLEWWE, 1985 ; KAMBUR, 1990) ou sur les dépenses alimentaires (ANAND et HARRIS, 1990)

Idéalement, on peut concevoir la mesure du bien-être en s'appuyant sur le revenu permanent ou sur la consommation permanente.

Dans plusieurs études, la consommation reste encore l'indicateur privilégié, puisque par rapport au temps, elle varie moins que le revenu qui de surcroît, notamment dans les pays en voie de développement, présente une composante rurale difficilement saisissable. C'est la raison pour laquelle on utilise la consommation totale pour mieux approcher le revenu.

En principe, la consommation n'est pas directement mesurable; cependant on peut l'estimer par la somme des dépenses monétaires.

Le revenu apparaît comme l'un des éléments devant nous permettre de quantifier le phénomène de la pauvreté. Il s'agit le plus souvent des revenus salariaux (auxquels il faut ajouter les revenus secondaires lorsque ceux-ci interviennent) et des revenus non salariaux, déclarés par des individus sur la base d'une perception mensuelle. On peut y intégrer également les transferts reçus et les transferts versés qui matérialisent particulièrement dans le contexte africain, les différents échanges entre la zone urbaine et la zone rurale.

Tout compte fait, la distribution du revenu à l'intérieur du ménage peut recouvrir un biais du fait de la taille du ménage. On peut dans un premier temps simplifier en supposant que tout le monde qui s'y trouve a le même niveau de bien-être. Cette position conduit à retenir l'indicateur de revenu par tête de ménage comme un indicateur du bien-être individuel et par conséquent comme un élément caractéristique de la mesure de la pauvreté.

Dans le cas inverse, et dans la mesure où tous les membres du ménage n'ont pas le même poids, on peut donc calculer ce revenu par tête de ménage en introduisant l'élément de correction qu'est l'équivalent adulte.

III - La détermination du seuil de pauvreté

Même si l'on s'entend sur une définition unique du <<ménage>>, il reste encore à savoir comment distinguer ceux que nous qualifions de "pauvres" des "non pauvres" ; il s'agit, en d'autres termes, de choisir une ligne de pauvreté ou seuil de pauvreté.

C'est là une autre question controversée dans le domaine de l'analyse de la pauvreté. Bien des tentatives ont été faites pour établir un tel seuil par exemple, par référence au minimum d'absorption nutritionnelle jugé indispensable. Mais la question de savoir si l'analyse nutritionnelle peut déterminer un tel seuil critique est amplement débattue; et il s'y ajoute le problème de savoir comment traduire un tel seuil dans le domaine nutritionnel, par rapport à celui du domaine de la dépense par personne. (Sen, 1987).

Compte tenu de ces incertitudes, le choix d'une ligne particulière de pauvreté est nécessairement sujet à controverse et la meilleure solution serait de faire une analyse de sensibilité en utilisant des lignes de pauvreté distinctes à différents moments.

Mais, si on analyse la pauvreté à des périodes durant lesquelles le revenu moyen de l'ensemble de la population varie, la ligne de pauvreté doit-elle varier elle aussi dans le cadre de cette analyse?

Cette question soulève l'épineuse problème de la pauvreté relative et de la pauvreté absolue. La pauvreté absolue renvoie à un seuil de pauvreté exprimé en valeur absolue et correspondant à la possibilité de satisfaire à des besoins minimaux, alors qu'on parle de pauvreté relative pour des personnes qui sont moins bien loties que la majorité des autres membres de la même communauté. En ce qui concerne le revenu, une personne se trouve dans la pauvreté absolue si son revenu est en deçà d'un seuil de pauvreté défini, mais elle est relativement pauvre si elle appartient à un groupe à faible revenu (les 10% de personnes les plus pauvres, par exemple) [Rapport du PNUD1997].

On détermine habituellement le seuil de pauvreté en fixant, sur la distribution des dépenses totales (ou de revenu total), un seuil de dépenses (ou de revenu), appelé seuil de pauvreté, au dessous duquel les ménages ou les individus sont considérés comme pauvres.

Ce seuil peut être élaboré de plusieurs manières : soit à partir des fractiles de la distribution des dépenses (du revenu), à un niveau de dépenses moyennes (de revenu moyen) dans le cas d'un seuil de pauvreté relative, soit en calculant le montant de dépenses nécessaires à l'achat des biens de consommation indispensables au niveau calorifique de survie, dans le cas d'un seuil de pauvreté absolue⁶ (RAVALLION, 1992)

CHENERAY et al.⁷ avaient fixé le seuil international de pauvreté à deux niveaux : 50\$ et 75\$ (au prix de 1971) du revenu annuel par tête. Souvent, on mesure la pauvreté en établissant la ligne de la pauvreté au seuil en dessous

⁶ On considère que des individus sont en état de pauvreté absolue quand ils ne peuvent se procurer les biens leur permettant de satisfaire leurs besoins essentiels : alimentation, habillement, logement, santé, éducation. Le seuil de la pauvreté absolue est calculé en évaluant le montant de dépenses nécessaires pour se procurer biens et services essentiels.

⁷ CHENERY. , AHLUWALIAM., BELL, DULOYJ., JOLLY R (1974) "Redistribution with Growth" Oxford University Press.

duquel se situent les 20% des individus appartenant aux tranchant de revenu les plus faibles de la distribution de revenu. D'aucuns le fixant à 33% et d'autres à 40%.

Dans l'ensemble, c'est un seuil arbitraire et cela dépend de l'appréciation par la personne qui veut évaluer la pauvreté, d'un ensemble de facteurs objectifs qui lui servent de guide.

IV- Le choix des indicateurs de la pauvreté

Une fois définis les éléments mesurant le bien-être social et la ligne de pauvreté, il reste à déterminer des indicateurs permettant de mesurer celle-ci convenablement.

L'indice de pauvreté le plus simple et le plus connu est le "ratio de pauvreté" ou "incidence de la pauvreté" qui n'est autre que le rapport du nombre de pauvres par rapport au nombre total d'individus dont se compose la population.

Ainsi, s'il y a n individus ou ménages ayant des dépenses ou des revenus de y_1, y_2, \dots, y_n , et que nous les classons par ordre croissant de sorte que la ligne de pauvreté Z sépare exactement Q d'entre eux à l'extrémité basse, nous obtenons la situation suivante :

$$y_1 \leq y_2 \leq \dots \leq y_a < Z < y_{q+1} \leq \dots \leq y_n \quad (1)$$

il y a q individus pauvres, si bien que le ratio de pauvreté H , que nous dénommerons P_0 s'écrit:

$$P_0 = H = \frac{q}{n} \quad (2)$$

Cependant, cet indice a été critiqué, par Sen (1976), parce qu'il s'attache exclusivement au nombre des pauvres et non à l'étendue de la pauvreté. Ainsi, si la personne la plus pauvre devient encore plus pauvre, l'indice H n'en rendra pas compte puisque le nombre des pauvres n'aura pas varié.

Une possibilité de remédier à cette difficulté consiste à élargir la mesure en faisant intervenir l'étendue moyenne de la pauvreté. Si l'on désigne par y_p le revenu moyen des pauvres une mesure de l'étendue de la pauvreté est fournie par le "ratio d'écart de revenu" :

$$I = \frac{Z - Y^p}{Z} \quad (3)$$

qui définit simplement l'écart proportionnel de l'individu pauvre moyen par rapport à la ligne de pauvreté. Si l'on prend le produit de H et I, on prend en compte à la fois le nombre des pauvres et l'étendue de leur pauvreté. Nous appelons cet indice P1 :

$$P_1 = H.I = \frac{q}{n} \cdot \frac{Z - Y^p}{Z} \quad (4)$$

L'indice P1, certes déjà meilleur que Po, a pour caractéristique de n'être sensible qu'à la situation de l'individu pauvre moyen, il ne rend pas compte de celle des plus pauvres.

Foster, Greer et Thorbecke (1984) ont suggéré un élargissement qui englobe tout degré de préoccupation pour les plus pauvres à l'aide d'un paramètre d'"aversion pour la pauvreté"

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^N \left(\frac{Z - Y_i}{z} \right)^{\alpha} \quad (5)$$

En termes simples, cette mesure élève l'écart proportionnel par rapport à la ligne de pauvreté à une puissance α dont la valeur exprime le degré de préoccupation causé par cet écart.

Quand $\alpha = 0$, c'est à dire quand il n'y a aucune préoccupation au sujet de l'étendue de la pauvreté, P_{α} devient P_0 et donne le ratio de pauvreté. Si la préoccupation est uniforme au sujet de la profondeur de la pauvreté ($\alpha = 1$) on a P_1 . Lorsque α prend une valeur supérieur à 1, par exemple si $\alpha = 2$, P_{α} peut servir directement à construire un indice de pauvreté plus sensible à la situation des plus pauvres d'entre les pauvres. Il est calculé pour mesurer le niveau de revenu nécessaire pour sortir la population de l'extrême pauvreté.

Un autre trait important de ces indicateurs, c'est leur faculté à être décomposés par régions ou par groupes socio-économiques, ce qui permet de calculer la contribution de ces différentes catégories à la pauvreté nationale.

Supposons que la population totale soit divisée en k groupes mutuellement exclusifs et exhaustifs.

Soit $P_{\alpha j}$ ($j = 1, \dots, k$) l'indice de pauvreté dans le $j^{\text{ème}}$ groupe.

$P_{\infty} = \sum \theta_j P_{\infty j}$ où θ_j est le poids du groupe j dans la population totale. Dès lors, il est possible de calculer C_j qui est la contribution de chaque groupe à la pauvreté nationale.

$$C_j = \frac{\theta_j P_{\infty j}}{P_{\infty}} \quad j = 1, \dots, k ; \infty = 0, 1, 2,$$

Section III Revue de la littérature

La problématique de la lutte contre la pauvreté concept relativement nouveau apparu à travers la lutte pour le développement, figure en bonne place dans la littérature économique.

Carlo del Ninno (1994) a essayé de montrer comment la pauvreté est générale et persistante à Conakry et d'explorer ses causes. Il a ainsi fixé un seuil de pauvreté qui distingue les pauvres des non-pauvres en choisissant le concept de pauvreté alimentaire. Il définit alors le seuil de pauvreté comme étant le niveau minimum de dépenses réelles par tête nécessaires pour un individu d'acquérir un niveau minimum de consommation journalière de kilo-calorie.

Pour cette consommation minimale journalière, monsieur Ninno a choisi les 2000 calories par personne et par jour exigé par la FAO (1972). C'est dire qu'il n'a pas considéré les équivalents adultes dans le calcul de son seuil de pauvreté à Conakry. L'auteur a fait abstraction des différences qui existent dans la dimension et la composition des ménages. Ces différences doivent être prises en considération par l'utilisation des coefficients de conversion qui expriment le besoin de chaque membre de la famille en une unité de consommation qu'est l'équivalent adulte.

Quant à Madame Caroline O.N.Moser (1996) experte à la Banque Mondiale, elle a campé son sujet à partir d'une prospection menée comparativement à travers quatre communautés urbaines déshéritées de pays en développement : Lusaka en Zambie, Guayaquil en Equateur, Manille et Budapest. Son étude a permis de mesurer la vulnérabilité des ménages défavorisés face à l'adversité de la pauvreté. Madame Moser a choisi le capital humain comme déterminant essentiel de la pauvreté. Selon elle, le capital humain est pénalisé lorsque les services sociaux comme l'éducation sont réduits et que la population n'est pas en mesure d'utiliser ses talents et ses connaissances de façon productive, faute de transport, d'eau, d'électricité ou de soins de santé.

C'est ainsi qu'elle recommande la mise en place d'infrastructures de base, l'atténuation des contraintes qui pèsent sur la main d'oeuvre féminine, l'amélioration des soins aux enfants, la préservation du capital social constitué par les normes, la consolidation de l'impact des politiques macro-économiques.

Certes, ces quatre communautés présentent la particularité d'évoluer dans un environnement économique qui s'est dégradé dans les années 80, mais on peut reprocher l'auteur de ne pas prendre en considération les caractéristiques particulières des ménages des quatre villes. Celles-ci peuvent être un indicateur sur la structure du capital humain.

L'Institut National de la Statistique et la Démographie (INSD) du Burkina Faso a étudié le profil de pauvreté à partir des données de l'enquête prioritaire conduite d'octobre 1994 à Janvier 1995.

Cette étude a pour objectif de cibler les groupes particulièrement démunis, par le biais des indicateurs de revenus, de dépenses, de satisfaction des besoins et d'accès aux services de base comme la santé, le logement et l'éducation.

Sur la base d'un besoin calorique alimentaire journalier adulte évaluer 2283 calories et de la structure des dépenses des ménages, le seuil national de pauvreté a été établi à 41.099 F par adulte et par an. Ainsi 44,5% des burkinabé vivent en dessous de ce seuil national.

Cependant, une étude empirique supplémentaire serait davantage intéressante pour expliquer les facteurs déterminants de la pauvreté; même si l'établissement de ce profil pourrait être appréciable dans la comparaison du niveau de vie de deux pays de la zone franc.

Afin d'analyser l'évolution de la pauvreté en période d'ajustement structurel, une étude empirique sur les niveaux de vie des ménages en Côte d'Ivoire a été faite par Christian Grootaert et Ravi Kambur. Le but de l'étude est de générer un consensus sur un programme directeur et opérationnel qui assure à l'intégration des mesures et programme de lutte contre la pauvreté.

Pour expliquer l'évolution des facteurs de la pauvreté, les auteurs ont délibérément choisi de ne pas construire un modèle général compliqué. La méthode utilisée est plus éclectique. Ils ont pris en compte à la fois les aspects revenus / dépenses de la pauvreté ainsi que ceux qui ont traité la satisfaction des besoins élémentaires. En ce qui concerne les revenus / dépenses, les désagrégations détaillées par sources de revenus permettront de suivre les profils de pauvreté; alors que pour la satisfaction des besoins élémentaires l'analyse portera sur les dépenses de l'état dans les grands secteurs sociaux de l'éducation, de la santé et du logement.

Ainsi cette méthode a permis d'identifier les profils de pauvreté et les groupes vulnérables. Ce qui donne aux autorités ivoirienne la possibilité de

concevoir un ajustement structurel sensible à la pauvreté et aux préoccupations sociales.

A la suite de leur modèle très simple, Christiaan et Ravi recommandent la conception et le suivi de programme de dépenses publiques prioritaires destinées aux couches pauvres de la population, programmes dont la protection dans le cadre de la réorganisation des dépenses publiques doit être assurée; et la promotion de mécanismes visant à encourager la participation des associations communautaires à la conception ainsi qu'au suivi des politiques et programmes socio-économiques.

Enfin, nous allons terminer cette analyse théorique par le rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement de 1997; document intitulé “ Rapport Mondial Sur le Développement Humain 1997 ”.

Constituant la principale organisation des Nations consacrée à la lutte contre la pauvreté, ce programme est bien placé pour travailler avec d'autres composantes du système des Nations Unies pour aider les pays du globe dans leurs programmes de lutte contre la pauvreté.

Le message essentiel du rapport est que la pauvreté n'est plus une fatalité. Le monde dispose des ressources et du savoir-faire nécessaires pour faire totalement disparaître la pauvreté en moins d'une génération. Ceci est un objectif pratique et réalisable.

Pour le PNUD, la pauvreté possède une multiplicité de visages, et va bien au delà d'une insuffisance de revenu. La pauvreté se reflète aussi dans de mauvaises conditions de santé ou d'éducation, dans le manque d'accès au savoir et aux possibilités de communication, dans l'impossibilité d'exercer des droits

politiques et de faire valoir les droits de la personne humaine et dans l'absence de dignité, de confiance et de respect de soi-même.

Derrière ces visages de la pauvreté décrits par le PNUD se cache une réalité sinistre faite de vies sans espoirs et sans possibilités de choix et bien souvent, de gouvernements et de pouvoirs publics dépourvus des moyens d'y faire face.

Le seul problème, et qui serait vraiment très intéressant en cas de possibilité, est de savoir comment mesurer empiriquement tous ces facteurs explicatifs de la pauvreté. Il nous paraît donc important de trouver des moyens pour quantifier ces indicateurs afin de mieux apprécier la pauvreté, ce qui faciliterait le ciblage des autorités politiques, même si le PNUD a proposé des solutions pour l'éradication de la pauvreté. Le défi de la mobilisation des ressources s'exprime donc principalement en termes de recadrage des priorités et d'intégration conséquente de ces priorités dans un nouveau schéma de croissance en faveur des pauvres.

Chapitre II.

Analyse empirique de la pauvreté.

L'analyse dans ce chapitre repose principalement sur les données de l'enquête sur les ménages effectuée au Sénégal par la Direction de la prévision et de la statistique (DPS) entre Septembre 1991 et Janvier 1992. Cette enquête fournit d'abord une bonne compréhension des données de l'échantillon des ménages avant de permettre une analyse détaillées de la structures des ménages, des dépenses, de la consommation et par conséquent de la pauvreté.

Dans une première section, nous ferons une analyse préliminaire des données. La deuxième section exposera les caractéristiques des ménages. Enfin, dans la troisième section on déterminera les profils de pauvreté.

Section I Analyse préliminaire

Cette section traite des étapes préliminaires de l'analyse de la pauvreté à Dakar. Elle décrit le calcul de la dimension des ménages en équivalent adultes, l'estimation de la consommation de calories par équivalent adulte et le choix de la consommation minimale de calories exigée.

I- Sources de données

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'enquête sur les 9960 ménages dénommée Enquête Sur les Priorités (ESP) conduite par la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) du ministère de l'Economie des Finances et du Plan.

Cette enquête à tous usages, était conçue pour collecter des informations détaillées sur la structure du ménage, l'éducation, la nutrition des enfants, aussi bien que sur les dépenses de consommation, les revenus etc...

Pour notre étude sur Dakar, l'échantillon concerne 3721 ménages sur les 9960 soit 37,35 % en valeur relative de la population étudiée. Sur les 3721 ménages de Dakar, 101 ménages n'ont pas déterminé leurs revenus et/ou leur taille et par conséquent ont été exclus de l'étude. Finalement notre échantillon n'a porté que sur 3620 ménages.

La méthodologie utilisée dans cette analyse subséquente de la pauvreté repose sur les données des dépenses plutôt que sur celles des revenus. Ce choix ne relève pas du simple hasard car non seulement les revenus fluctuent beaucoup plus, mais aussi la déclaration des revenus n'est par parfois digne de foi. Par contre, les dépenses de consommation sont préférées pour l'analyse de la pauvreté parce qu'elles tendent à être plus sûres et sont sujettes à un lissage par l'épargne, l'emprunt ou l'assurance. Les dépenses sont aussi plus pertinentes quand il s'agit de faire le point sur le niveau de vie des ménages. Les dépenses utilisées sont les suivantes :

- les dépenses de consommation alimentaire
- les dépenses de consommation non alimentaire
- les dépenses de santé
- les dépenses d'éducation

Enfin, l'ESP ne donnant aucune information sur les prix des biens achetés, nous avons recouru aux données sur les prix de détail pour le calcul du seuil de pauvreté selon l'approche nutritionnelle.

Ces données ont été établies sur la base de deux sources : le système d'information sur les prix des marchés du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et la Direction de la Prévision et la Statistique (DPS).

II-Unité de Consommation : l'équivalent adulte.

Les ménages diffèrent par la taille et dans la composition. Ces différences doivent être prises en considération quand on compare certains types de données des ménages, par exemple les dépenses. Une approche générale est d'utiliser les coefficients de conversion qui expriment le besoin de chaque individu en une unité de consommation : l'équivalent adulte.

Ces coefficients sont alors agrégés au niveau de chaque ménage afin de déterminer sa dimension en unité de consommation. On peut normaliser les variables en les divisant par cet indicateur pour améliorer les comparaisons entre ménages.

Mais il subsiste un débat dans la littérature sur l'utilisation de l'unité par tête ou de l'équivalent adulte pour analyser la distribution des revenus ou des dépenses (Deaton and Muellbaner en 1980; Glewwe 1987). Et, à l'issue de ces débats il y a un large consensus sur le fait que les dépenses totales des ménages devraient être ajustées pour tenir compte de la dimension du ménage. Sans ajustement le bien-être du ménage tend à être sur estimé. Parce que les biens et services consommés par le ménage sont divisés entre les membres de la famille, la dimension du ménage influence le bien-être dérivé d'un niveau de consommation donné.

En utilisant la mesure par tête chaque membre de la famille, sans se préoccuper de l'âge ou du sexe, est affecté au même poids (unité). La

justification théorique de l'utilisation de l'équivalent adulte est que les enfants exigent moins de dépenses pour maintenir un niveau de bien-être donné.

Au total, certains types de dépenses permettent des économies d'échelle dans la consommation. Par exemple, les biens durables, les mobiliers de maison, et l'habillement peuvent être partagés entre les membres de la famille sans coût additionnel.

Par contre, on rencontre plusieurs problèmes dans l'utilisation de l'unité d'Equivalent Adulte (UEA) dans l'analyse de la demande. Un problème majeur est l'établissement des unités d'équivalent adulte eux-mêmes. Déterminer rigoureusement les poids spécifiques qui devront être utilisés dans la composition d'un pays particulier est une tâche difficile et controversable.

En outre, les poids appropriés ne pourraient être constants à travers les régions, les groupes ethniques et/ou les classes sociales, compliquant ainsi l'application d'unités équivalent adultes standards. Comme Deaton et Muellbauer (1980 a) l'ont montrée, l'utilisation des unités d'équivalents adulte suppose que l'échelle d'équivalence soit la même pour toutes les marchandises, ce qui est rarement le cas.

III - La consommation de calories

L'estimation des seuils de pauvreté implique la régression du niveau des dépenses alimentaires des ménages sur la consommation de calories des ménages, toutes deux exprimées par unité de consommation. Le calcul de ces variables est, en principe, sans détours mais en pratique le calcul du dernier est un pas important vers les objectifs à atteindre.

Le questionnaire d'enquête permet d'obtenir des données sur la dépense du ménage concernant les produits alimentaires. Les quantités achetées sont ensuite collectées mais en unités traditionnelles. Si ces quantités pouvaient être converties en unités standard de poids ou de volume, il serait plus simple de calculer la consommation de calories du ménage par unité de consommation, les variables désirées.

Cependant, une unité traditionnelle particulière n'a pas toujours une équivalence plus ou moins exacte en grammes ou en litres; Ce qui pourrait, en cas d'ignorance, fournir des résultats absurdes. Pour éviter ces biais, il est important de convertir toutes les quantités de produits alimentaires en calories. Ces quantités converties, sommées à l'ensemble des produits, sont ensuite divisées par la taille en unités de consommation pour estimer l'achat en calories du ménage par unité de consommation.

L'usage d'un prix moyen pour arriver aux quantités achetées de chaque produit est une pratique générale qui ne devrait pas biaiser les résultats, si tous les 3721 ménages de Dakar payaient plus ou moins le même prix. Si ce n'est pas le cas, un biais est introduit dans la dérivation des quantités achetées : les ménages pauvres tendent à payer moins que les prix moyens et les riches plus.

Une autre source de biais est la différence entre consommation et dépense: tous les produits achetés durant la période d'enquête ne sont pas nécessairement consommés durant la même période. Il pourrait donc avoir une sous-évaluation ou une surévaluation du produit consommé au delà de la période d'enquête en égard aux variations des prix.

Enfin, une source de biais plus plausible est plutôt liée aux obligations culturelles : beaucoup de ménages riches devraient assister d'autres membres de

la famille vivant dans la misère, particulièrement les enfants, en les hébergeant chez eux. Ils emploient aussi des domestiques. Ces deux catégories ont leurs parts dans la consommation de produits achetés mais ne devraient être comptés par l'enquête comme étant membres dignes de foi ou des membres authentiques du ménage. Leur non prise en considération dans la taille du ménage par l'enquête et la considération de leurs coûts dans la dépense totale du ménage constituent un biais dans l'évaluation de la consommation de calories par unité de consommation.

A partir de ces analyses, les seuils de pauvreté seront calculés à partir d'un panier de 16 produits considérés comme étant les biens de première nécessité à Dakar. Il s'agit du mil, du riz, de l'arachide, de l'huile, des condiments, de la tomate, du poisson, de la viande, du sucre, du café, du pain, du thé, du lait, et des fruits.

Les prix unitaires recueillis à la DPS et au CSA nous permettent de déterminer les quantités consommées de ces produits. Et enfin, la table de conversion calorifique de l'Office Régionale d'Alimentation et de Nutrition en Afrique (ORANA, [1993]) qui détermine les valeurs de référence donne la contenance en calories de ces différents produits.

Pour conclure cette section, la détermination des seuils de pauvreté suppose la détermination de la ration alimentaire minimale exigée. Cette détermination est, justement, une tâche pour les nutritionnistes et ne devrait pas poser de problèmes particuliers tant au niveau des conditions environnementales qu'aux caractéristiques physiques des individus (sexe, poids, etc...). C'est ainsi que nous adoptons la norme fixée par la FAO à savoir une consommation minimale de 2400 calories par jour et par équivalent adulte. La

dépense correspondant à cette consommation représente alors le seuil de pauvreté.

Section II : Caractéristiques des ménages par niveau de revenu

Comme décrit dans la section précédente, les données de l'enquête sont riches en informations sur les caractéristiques socio-économique du pays en générale et de la ville de Dakar en particulier. L'objectif de cette présente section est de fournir une analyse des caractéristiques des ménages. Cette analyse est basée sur la distribution des revenus par quintile.

I - Structure de ménage

Le sexe du chef de ménage apparaît comme un déterminant important du bien-être du ménage. Dans chaque quintile, excepté le troisième les pourcentages des chefs de ménage hommes et femmes varient considérablement par rapport aux moyennes à Dakar (Tableau1).

Au fur et à mesure qu'on s'écarte des classes à faibles revenus , le pourcentage de chefs de ménage hommes augmente tandis que celui de chefs de ménage femmes diminue.

Tableau 1 : Structure du ménage selon le quintile

	quintile 1	quintile 2	quintile 3	quintile 4	quintile 5	Dakar
Sexe du chef de ménage	%					
Masculin	64,50	74,40	78,00	81,60	88,50	77,40
Féminin	35,50	25,60	22,00	18,40	11,50	22,60
Taille ménages	%		%		%	
unique	12,00	10,20	6,80	4,40	3,30	7,34
2 à 4	30,50	25,30	21,40	16,90	18,40	22,50
5 à 7	23,10	25,30	22,50	25,40	25,40	24,34
8 à 10	17,10	18,10	19,20	22,40	19,90	19,34
11 à 15	13,00	14,50	19,50	17,50	17,10	16,32
16 à 20	3,30	5,40	7,50	9,40	8,30	6,78
21 +	1,00	1,20	3,10	4,00	7,60	3,38
Age du chef de ménage	%		%		%	
moins de 30 ans	9,12	6,49	5,25	5,25	2,35	5,70
30 à 60	69,06	73,48	76,38	77,07	78,73	74,94
60 +	21,82	20,03	18,37	17,68	18,92	19,36
Total	100	100	100	100	100	100

Source : calculs faits par l'auteur à partir des données de l'ESP.

Ceci est un résultat important étant donné le débat sur la place de la femme dans la société voire la féminisation de la pauvreté. La plus grande partie du revenu des ménages étant composée de revenus non agricoles et plus précisément des salaires, ce qui signifie que les femmes ne sont pas assez instruites pour accéder à des postes leur permettant de gagner des salaires élevés. Mais en considérant les premiers quintiles, les pourcentages des chefs de

ménage femmes sont supérieurs à la moyenne à Dakar 35,5% et 25,6% contre 22,6% alors ceux des chefs de ménages mâles sont inférieurs à la moyenne 64,5% et 74,4% contre 77,4%; ce qui signifie que pour les ménages les plus pauvres, les femmes sont beaucoup plus riches que les hommes, la plupart de leurs revenus provenant ainsi des transferts.

Pour les ménages inférieurs à quatre individus, la taille est négativement corrélée au niveau de revenu, et positivement corrélée pour les ménages supérieurs à cinq individus. Dans chaque quintile, les pourcentages des ménages avec plus de sept membres diminuent avec l'augmentation du revenu, alors qu'en se déplaçant des plus pauvres aux plus riches, ces parts augmentent de 34,4% à 52,9%.

En considérant toujours les ménages de moins de quatre individus les trois premières classes sociales ont des tailles supérieures aux moyennes à Dakar 7,34% et 22,5% ; alors que pour les ménages les plus riches leur taille est inférieure à la moyenne. Le trend est renversé à partir de 5 individus et plus.

Les chefs de ménages jeunes représentent une faible part de la population des quintiles, et cette tendance évolue avec l'augmentation du revenu. En prenant par exemple les plus riches, seulement 2,35% ont moins de 30 ans contre seulement 5,7% à Dakar. Cela suppose que les chefs de ménage jeunes n'ont pas pu accéder aux gros salaires par manque de niveau d'instruction élevé.

Par contre, pour les chefs de ménage âgés de 30 à 60 ans, la tendance est plutôt régulière par rapport à la moyenne à Dakar (74,94%). Dans cette tranche de la population, les hommes occupent une place très importante; même si pour les classes sociales les plus défavorisées, les femmes sont les plus nanties. Par

contre, pour les ménages les plus riches de cette tranche d'âge, le revenu détermine la prédominance des hommes.

Enfin, pour les âgés de plus 60 ans, les pourcentages des chefs de ménages vieux des classes défavorisées sont supérieurs à la moyenne (21,82% et 20,03% contre 19,36%) alors que cette moyenne est inférieure aux pourcentages des chefs de ménages vieux des classes les plus nanties.

II- Distribution des revenus des ménages.

Les revenus en question dans cette analyse, ce sont les revenus monétaires, l'autoconsommation des biens et services n'a pas été évaluée. Les principales sources sont: les revenus tirés de la vente directe des produits agricoles ou assimilés, les revenus tirés des entreprises familiales et activités non agricoles, les salaires et revenus non agricoles et enfin les transferts et prestations au profit du ménage. Les trois premières sources forment le revenu primaire, c'est à dire le revenu reçu en contre partie de la fourniture d'un facteur de production.

Le tableau 2 présente la distribution des revenus des ménages selon la source, la composition, la répartition et selon la classe sociale.

En regardant les quintiles de plus près, pour les ménages les plus pauvres, seuls 5,48% et 3,35% de leurs revenus proviennent respectivement des revenus

Tableau 2 : Distribution des revenus selon le quintile

	quintile 1	quintile 2	quintile 3	quintile 4	quintile 5
Sources de revenu					
Revenus agricoles	5,48	12,41	15,31	18,57	48,22
Revenus non agricoles	3,35	7,50	12,39	20,56	56,19
- salaires	1,75	5,19	10,94	20,94	61,18
- transferts	7,23	12,47	16,02	23,10	41,17
- entreprises	4,06	8,91	12,93	18,19	55,91
Composition du revenu					
Revenus agricoles	1,14	1,15	0,87	0,63	0,60
Revenus non agricoles	98,86	98,85	99,13	99,37	99,40
- entreprises	33,08	32,45	28,61	24,31	27,35
- salaires	28,19	37,43	47,93	55,37	59,21
- transferts	37,59	28,97	22,60	19,68	12,84
Répartition des revenus					
Part du quintile dans le revenu total (%)	3,37	12,41	12,41	20,55	56,14
Revenu moyen des ménages du quintile	297772	1096841	1096841	1816245	495928
Revenu par tête du quintile	46263	131847	131847	201280	516373

Source : calcul fait par l'auteur à partir des données de l'ESP.

agricoles et des revenus non agricoles; les transferts fournissent la partie la plus importante avec simplement 7,23% du revenu global. Alors que pour les ménages les plus riches, leurs sources de revenus sont diversifiées avec 48,22% des revenus agricoles, 56,19% des revenus non agricoles dont 61,3% des salaires et 55,91% des entreprises.

C'est dire donc que les plus pauvres se contentent, en général, de la redistribution du revenu. Ils ne participent donc à aucune étape de l'activité productive. Le taux d'activité dans cette région de Dakar est de 67,3% pour les hommes et 34,6% pour les femmes selon l'ESP; et cette activité productive est pour la plupart assurée par les classes sociales les plus nanties dont 85,05% pour les hommes et 14,95% pour les femmes.

Le revenu global est composé de revenus agricoles et de revenus non agricoles. Pour l'ensemble des classes sociales, les revenus non agricoles représentent la part la plus importante du revenu global avec en moyenne 99,12% contre seulement 0,88%.

Pour les ménages les plus pauvres (quintile 1), il convient de noter l'importance des transferts dans la composition du revenu alors que pour les autres classes jusqu'aux plus riches, les salaires occupent une place déterminante. Ces résultats corroborent les vocations non agricoles des classes sociales de la région de Dakar, parce que la composition du revenu permet de déterminer la nature de l'activité des ménages.

Après les sources, la composition, nous allons voir en dernière analyse comment le revenu est réparti d'abord entre les différentes classes sociales (les quintiles) et ensuite à l'intérieur des quintiles. Les ménages les plus riches à eux seuls s'approprient d'un peu plus de la moitié du revenu total (56,14%), alors que les ménages les plus pauvres ne disposent que de 3,37% du revenu total. Etant donné que les ménages les plus riches ont comme source principale de revenu les salaires (61,18%); on ne peut confirmer l'écart qui existe entre les différentes classes de la société. Seuls 20% de la population Dakaroise ont un niveau d'instruction très élevé pour se procurer non seulement de gros salaires mais aussi s'approprier de la moitié du revenu total distribué.

Le revenu moyen des ménages est de 1.676.003 pour la région de Dakar, alors qu'il est de 297.772 pour les ménages les plus pauvres, de 4.959.287 pour les ménages les riches et de 1.096.841 pour les ménages intermédiaires.

Le revenu varie avec les caractéristiques du chef de ménage. Le revenu moyen des ménages dirigés par les hommes est 3,34 fois plus grand que celui des ménages dirigés par les femmes. En plus de la classe sociale et du sexe, le niveau d'instruction constitue un des déterminants les plus importants du revenu.

Toutefois , il est important de remarquer que la spécificité de notre société est telle que les caractéristiques du chef de ménage ne déterminent pas nécessairement le bien-être du ménage du simple fait que ce dernier n'est pas toujours le plus grand pourvoyeur de revenu mais la personne reconnue comme telle par les autres membres (le cas des modou-modou).

I - Distribution des dépenses selon le quintile.

Pour mieux expliquer le niveau de vie des ménages, on a délibérément choisi les dépenses par tête selon la structure du ménage (tableau 3a). On constate ainsi que la dépense par tête des chefs de ménage hommes augmente au fur et à mesure qu'on passe des plus pauvres aux plus riches (57,81% à 95,57%) alors que pour les chefs de ménages femmes, cette dépense diminue dans le même sens de 42,19% à 4,43%.

Tableau 3a : Dépense/tête selon la structure du ménage.

	Quintile1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Dakar
Genre du ménage	(%)					
masculin	57,81	69,82	55,17	86,00	95,57	73,27
féminin	42,19	30,18	42,83	14,00	4,43	26,73
Dimension du ménage	(%)					
unique	31,36	37,43	43,73	19,2	32,15	32,77
2 à 4	35,39	29,69	26,40	29,7	28,46	29,93
6 à 7	16,42	15,83	13,41	23,9	18,99	17,71
8 à 10	9,35	8,88	7,52	14,33	10,77	10,17
11 à 15	5,91	5,74	6,71	8,89	6,12	6,67
16 à 20	1,23	2,19	1,73	2,87	2,14	2,03
21 +	0,35	0,24	0,55	1,11	1,36	0,72
Age du chef de ménage	(%)					
moins de 30 ans	5,65	9,55	4,83	6,98	1,22	5,42
30 à 59	70,96	74,79	84,65	83,60	87,67	80,33
60 +	23,39	15,66	10,52	10,42	11,11	14,22

Source: calculs faits par l'auteur à partir des données de l'ESP

Dans toutes les classes sociales, les dépenses individuelles des hommes chefs de ménage sont supérieures à celles des femmes chefs de ménage. Ils convient ainsi de signaler l'écart des pourcentages des femmes entre les deux classes extrêmes 42,19% et 4,43% alors que la moyenne à Dakar est 26,73%. Ceci peut s'expliquer d'une part par l'importance des revenus des hommes chefs de ménage et d'autres part par le nombre de personnes prises en charges par ces hommes.

Malgré tout, quelle que soit la classe et le genre du chef de ménage, sa dépense individuelle diminue avec la taille du ménage. A partir de quatre individus les parts passent de 35,39% à 0,35% pour les plus pauvres et de 28,46% à 1,36% pour les plus riches, alors qu'à Dakar la part passe de 29,93% à 0,72%. C'est dire donc la dépense par tête est négativement corrélée à la taille du ménage.

En considérant les classes sociales, pour les ménages de moins de quatre personnes, les dépenses sont plus élevées chez les ménages les plus pauvres que chez les plus riches alors qu'avec cinq personnes ou plus, les plus riches dépensent beaucoup plus que les plus pauvres (revenu insuffisant pour suivre l'accroissement du ménage).

Comme on l'a vu précédemment, la taille du ménage augmente avec l'âge du chef de ménage. Le tableau 3a nous montre aussi que la dépense par taille augmente avec l'âge du chef de ménage avant de diminuer pour les vieux. Cette dépense est très importante pour les chefs de ménage de 30 à 60 ans. Pour cette classe d'âge, cette dépense est inférieure à la moyenne à Dakar pour les ménages les plus pauvres et l'est supérieure pour les riches.

Les dépenses ont été divisées en quatre grandes catégories : les dépenses de consommation alimentaires, les dépenses de consommations non alimentaires, les dépenses de santé et les dépenses d'éducation. La dépense totale est inégalement répartie selon le quintile et selon la catégorie de dépenses.

Tableau3b : Dépenses par Catégories de produits

	quintile 1	quintile 2	quintile 3	quintile 4	quintile 5	Daka
Dépenses de consommation alimentaires	35,79	35,82	31,83	27,62	18,14	29,84
Dépenses de consommation non alimentaires	39,06	41,98	44,35	42,75	50,08	43,64
Dépenses de santé	4,14	4,05	3,89	3,93	2,87	3,78
Dépenses d'éducation	21,01	18,15	19,93	25,70	28,91	22,74
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Calculs faits par l'auteur à partir des données de l'ESP

En considérant les classes sociales, les dépenses de consommation non alimentaires prennent les parts les plus importantes 39,06% pour les plus pauvres, 50,08% pour les plus riches et 43,64% à Dakar, alors que les dépenses de santé sont les plus faibles 4,14% pour les plus pauvres, 2,87% pour les plus riches contre 2,87% pour la moyenne à Dakar. C'est dire donc qu'avant de penser à la nourriture, les ménages, en général, s'attèlent d'abord aux besoins de première nécessité tels que le loyer 10,8% des dépenses non alimentaires, l'habillement (11,4%), les transferts non alimentaires, (10,06%), le transport (8,4%), l'électricité, l'eau etc...

Après les dépenses non alimentaires, viennent en seconde position les dépenses alimentaires avec les produits tels que riz 17,9%, huile 10%, condiments 11,7% poissons 12,7%, pain 10,1% et autres. Les ménages les plus pauvres consomment presque deux fois plus que ceux des classes les plus aisés et cela malgré la faiblesse de leurs revenus.

Dans le cinquième quintile, les ménages dépensent plus à l'éducation qu'à la consommation et la santé (2,87%), leur condition sociale les mettant à l'abri de certaines maladies (sous-alimentation, malnutrition etc...)

Pour les ménages les plus pauvres, la faiblesse des dépenses de santé ne relève pas du simple hasard elle s'explique moins par des conditions sanitaires favorables que par l'ampleur de la misère qui relègue les dépenses de santé au second plan.

Section III : Profils de pauvreté et indicateurs.

Cette section repose sur le travail préparatoire de la précédente pour établir les profils de pauvreté à Dakar. Elle commence par décrire la détermination des seuils de pauvreté et présente alors l'incidence de la pauvreté pour différents groupes ménages. Enfin, les profils de pauvreté sont engendrés par la décomposition de la pauvreté totale selon les caractéristiques des ménages.

I - Détermination des seuils de pauvreté

Comme pour la plupart des pays en développement qui ont établi des seuils de pauvreté nationaux, nous avons utilisé la méthode de la mesure alimentaire de la pauvreté pour calculer le seuil de pauvreté à Dakar. Ces seuils indiquent le niveau en deçà duquel les ressources économiques ne permettent pas de satisfaire les besoins minimaux en termes d'alimentation. Et, l'approche retenue est la méthode de l'équilibre calorique.

Cette méthode se fonde sur une dépense de consommation permettant uniquement à une personne de se procurer une quantité de nourriture suffisante pour satisfaire un besoin calorique prédéterminé (2400 calories par jour et par équivalent adulte selon la FAO).

Le modèle utilisé traduit ainsi une relation semi-logarithmique entre le niveau de consommation de calories et les dépenses de consommation alimentaire. Ce sont ces dépenses de consommation qui déterminent le niveau de calories consommées par chaque individu ou ménage.

Le modèle se présente ainsi :

$$C_i = a + b \ln D_i + \Sigma_i$$

avec - C_i le niveau de la consommation totale de calories par équivalent adulte dans le ménage i :

- D_i le niveau des dépenses de consommation alimentaire par équivalent adulte dans le ménage i :

- Σ_i le vecteur résiduel.

Le modèle estimé est donc :

$$C_i = \hat{a} + b \ln D_i$$

d'où

$$\ln D_i = \frac{C_i - \hat{a}}{b} \Rightarrow D_i = \exp \left(\frac{C_i - \hat{a}}{b} \right).$$

Pour un niveau de consommation de 2400 calories par jour et par équivalent adulte, la dépense équivalente et qui correspondant au seuil de pauvreté est alors :

$$Ds = \exp \left(\frac{2400 \cdot a}{b} \right)$$

Les hypothèses du modèle sont les suivants :

a) les ménages considérés dans une zone donnée forment un groupe. Ils ont ainsi les mêmes habitudes alimentaires et font face à un même vecteur de prix

b) le niveau de consommation de calories augmente moins que proportionnellement à l'augmentation des dépenses de consommation.

La méthodologie utilisée nous a fourni les résultats dans le tableau suivant:

Tableau 4 : seuils de pauvreté selon le quintile.

	quintile 1	quintile 2	quintile 3	Quintile 4	quintile 5	Dakar
Seuils	1160	3110	3685	6490	7660	4295

Source : calculs faits par l'auteur à partir des données de l'ESP

En regardant ce tableau, on constate que le seuil de pauvreté est différent d'une classe sociale à une autre. Il est faible dans les classes les plus défavorisées, très élevé dans les classes à revenus élevés et moyenne à Dakar.

Cette différence s'explique d'abord par la différence dans la structure des consommations (secteur II), et ensuite par la différence de niveau de vie des différentes composantes de la population dakaroise.

D'ailleurs, cette méthode de l'équilibre calorique utilisée pose un problème qu'on appelle le "paradoxe du caviar" et qui justifie encore ces différences : les groupes qui consomment des aliments plus coûteux se voient attribuer un seuil de pauvreté alimentaire plus élevé que ceux dont les habitudes alimentaires sont plus frugales. Donc les couches sociales les plus nanties (quintile 4 et quintile 5) ont un seuil très élevé, qui dépasse même celui de Dakar pris dans son ensemble, du fait de leur structure de consommation.

II- L'incidence de la pauvreté

Le taux de pauvreté ou incidence de la pauvreté est simplement une estimation du pourcentage de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté. Le tableau 5 présente les incidences de la pauvreté sur les différentes caractéristiques des ménages.

L'incidence de la pauvreté est estimée à 25,4% de la population totale du quintile 1 et à 44,2% pour le quintile 5; à Dakar elle est de 34,6%. Alors que si on considère les ménages en tant que tels, cette incidence passe de 19,7% dans le 1er quintile à 39,6% dans le 5è quintile contre 29,4% à Dakar. Cette différence s'explique logiquement par le fait que les économies d'échelle réduisent la proportion des pauvres pour un niveau de consommation ou de revenu donné.

Tableau 5 : incidence de la pauvreté

	quintile 1	quintile 2	quintile 3	quintile 4	quintile 5	Dakar
% de la population	25,4	29,6	35,6	38,4	44,2	34,6
% des ménages	19,7	24,3	30,2	33,6	39,6	29,4
Par genre de CM						
Homme	21,2	26,5	33,6	42,8	49,5	34,7
Femme	29,8	31,6	34,7	39,5	41,6	35,4
Par taille de ménage						
Unique	6,3	7,2	8,2	8,6	9,7	8
2 à 4	7,1	8,1	10,9	11,4	14,8	10,4
5 à 7	16,8	17,3	19,2	21,6	25,4	20,1
8 à 10	23,9	24,8	27,1	30,6	38,8	29,1
11 à 15	29,4	30,5	35,6	37,7	42,7	35,2
16 à 20	33,8	35,4	42,9	47,6	50,9	42,1
21 +	37,6	39,6	44,8	48,3	59,8	46,02
Par catégories de dépenses						
dép. de cons. Alimentaire	12,3	9,1	8,3	9,4	7,9	10,3
dép. de cons. non alimentaire	0,4	0,5	0,4	0,4	3,5	1,2
dép. de santé	61,4	60,6	65,7	46,9	74,1	62,6
dép. d'éducation	37,1	56,6	36,6	35,9	30,9	49,3

Source : calculs faits par l'auteur à partir des données de l'ESP

Le reste du tableau 5 présente les estimations de l'incidence de la pauvreté sur le genre du chef de ménage, la taille du ménage et les catégories de dépenses. En regardant le genre, les femmes chefs de ménages sont beaucoup

plus pauvres dans les trois premiers quintiles alors que dans le quatrième et cinquième quintile, les hommes chefs de ménages sont plus pauvres. L'examen de ce tableau et du tableau 1 montre qu'en dépit de leur proportion moins élevée (27 femmes pour 73 hommes), les femmes pour l'essentiel sont relativement plus nombreuses dans la pauvreté. A travers les données, ce phénomène s'explique par la faiblesse de leur niveau d'éducation, par conséquent de leur niveau de revenu; la plupart d'entre elles vivant sous la dépendance.

Le tableau 5 fait ressortir que le degré de pauvreté semble être lié à la taille du ménage. En effet, seulement moins de 10% des ménages composés d'un seul individu (toute classe sociale confondue) sont pauvres, ils sont plus de 30% à être pauvres lorsque la taille dépasse 10 personnes.

Cette observation reste valable aussi bien chez les classes sociales les plus démunies que chez celles les plus nanties où la pauvreté est aussi prononcée. En effet, dans les premiers quintiles, plus de 50% des ménages non pauvres (tableau 1) ont une taille inférieure à 7 personnes. Alors que les ménages de plus de 7 personnes sont plus pondérants chez les plus riches que chez les plus pauvres.

Nous allons terminer l'étude de ce tableau 5 en analysant l'incidence de la pauvreté sur les dépenses. L'incidence de la pauvreté sur les dépenses de consommation non alimentaires est pratiquement insignifiante (0,4% à 3,5% contre 1,2% à Dakar) contrairement aux autres catégories de dépenses. Cela s'explique par la faible part des dépenses de consommation non alimentaire dans le panier des dépenses des ménages.

Par contre, la pauvreté a une forte incidence sur les dépenses de santé et d'éducation (62,6% et 49,3% à Dakar). Même les ménages les plus riches qui ont tendance à dépenser beaucoup plus pour l'éducation et la santé de leurs

enfants se trouvent attribuer un taux de pauvreté élevé. Avec la faible incidence sur les dépenses de consommation, on peut dès lors dire que quelque soit l'ampleur de la pauvreté, les ménages (toutes catégories confondues) donnent la priorité aux dépenses de consommation et relèguent au second plan les autres types de dépenses. On peut aussi invoquer, pour expliquer cette incidence sur les dépenses de santé et d'éducation, le coût élevé de l'éducation et de la santé qui fait que les ménages à Dakar affectent dans leur budget de dépenses des parts relativement faibles à ces deux catégories de dépenses.

Malgré cette analyse, l'incidence ne renseigne en aucune manière sur l'activité ou la profondeur de la pauvreté et ne peut donc rendre compte d'aucune aggravation des conditions de vie touchant des personnes déjà pauvres par ailleurs.

I - Profils de pauvreté.

Le tableau 6 donne la décomposition de la pauvreté suivant les trois indicateurs : Po, P1 et P2.

- Po mesure l'incidence de la pauvreté
- P1 mesure l'acuité ou la profondeur de la pauvreté.
- P2 mesure la gravité de la pauvreté.

Les résultats du tableau indiquent que 33,5% des ménages à Dakar sont pauvres ou 42,8% des individus qui composent la population. Le fait que plus d'individus (personnes) que de ménages tombent au-dessous du seuil de pauvreté est simplement un reflet de la taille des ménages pauvres (tableau 1). Si des ménages pauvres se composent de plusieurs individus, il est évident que

l'incidence de la pauvreté sur les individus est plus importante que celle sur les ménages pris globalement.

Tableau 6 : Décomposition de la pauvreté à Dakar

Mesure de la pauvreté			
	Po	P1	P2
Pauvres			
ménages	33,5	10,1	4,8
individus	42,8	14,6	6,9
Extrêmement pauvres			
Ménages	11,2	3,1	0,9
Individus	13,5	4,8	1,1

Source : calculs faits par l'auteur à partir des données de l'ESP

En considérant le seuil de pauvreté à Dakar de 4295, nous avons dérivé un seuil de pauvreté pour les extrêmes - pauvres. Un ménage se trouve en situation d'extrême-pauvreté lorsqu'il n'est pas en mesure de satisfaire à 80% des besoins calorifiques minéraux définis par la FAO et l'OMS, et ce même lorsqu'il consacre 80% de ses revenus à l'achat de produits alimentaires. De ce fait, la consommation de calories correspondante est de 1920 calories par jour et par équivalent adulte d'où une dépense de 3435F qui correspond au seuil d'extrême-pauvreté. Cela implique que 11,2% des ménages à Dakar sont extrêmement pauvres et 13,5% des individus vivent dans des ménages qui tombent au-dessous du seuil d'extrême-pauvreté. En d'autres termes, le tiers des ménages vivant déjà dans la pauvreté est extrêmement pauvre, et presque le tiers de la population vivent dans ces ménages. Il s'agit là d'une ligne critique pour

laquelle des actions d'urgences méritent d'être réalisées pour affranchir toutes les personnes situées en dessous de cette ligne.

La profondeur de la pauvreté (P1) est la distance moyenne qui sépare la dépense des pauvres au seuil de pauvreté. Elle est exprimée en pourcentage par rapport à ce seuil. Le tableau 6 montre que cette profondeur est de 10,1% à Dakar.

La répartition de la pauvreté fait ressortir des situations extrêmes autour de la profondeur urbaine qui est de l'ordre de 3,1% chez les ménages et de 4,8% chez les individus. A Dakar (toutes couches sociales confondues), le coût de l'éradication de la pauvreté est de 434F CFA par équivalent adulte pour les ménages et de 627F pour les individus. Ces montants varient selon le milieu de résidence, le groupe socio-économique du chef de ménage et son type de ménage.

Ce tableau 6 montre la gravité de la pauvreté (P2) mesurée comme une moyenne pondérée du carré des distances par rapport au seuil de pauvreté. Elle est exprimée en pourcentages par rapport à ce seuil. Les pondérations correspondent aux différentes distances individuelles. Cette gravité est de 4,8% pour les ménages pauvres et de 6,9 pour les individus pauvres.

L'une des raisons de la décomposition de la pauvreté afin d'élaborer un profil est qu'une analyse de ce profil peut signaler aux pouvoirs publics des moyens pour lutter contre la pauvreté. Les politiques de lutte contre la pauvreté ont certes de multiples aspects mais il s'agit surtout de celui du ciblage maintenu au premier plan du débat, notamment en ces périodes d'ajustement renforcé. L'idée est que des mesures ciblées permettant de lutter contre la pauvreté à un coût budgétaire bien moindre doivent être prioritaires.

Toutefois, le ciblage comporte lui-même un coût. Des pertes d'efficacité notables peuvent se produire en exagérant la distinction entre pauvres et non-pauvres (voir Kanbur, 1988 a), mais les coûts les plus évidents sont les coûts administratifs inhérents à la constitution des groupes cibles.

Mais avec le ciblage, on est tenté de poser la question de savoir quelle catégorie devrait en priorité bénéficier d'un traitement de faveur en terme d'investissement ou d'autres mesures susceptibles d'améliorer les revenus ? En posant cette question, on se rend bien compte que des déperditions se produiront, puisque riches et pauvres de la catégorie retenue seront bénéficiaires, ce qui est inévitable si un ciblage extrêmement précis n'est pas possible.

Chapitre III

les déterminants de la pauvreté à Dakar

L'objet de ce chapitre est d'analyser les déterminants de la pauvreté urbaine en général et en particulier ceux de la ville de Dakar. L'identification de ces caractéristiques se fera à partir d'un modèle dichotomique : le modèle logit. Ce modèle nous permettra de quantifier la relation entre la probabilité d'être pauvre et les variables caractéristiques de la population des individus étudiés (les ménages).

Nous exposerons d'abord dans une première section le modèle logit; ensuite la deuxième section fera la présentation et l'interprétation des résultats; enfin, pour terminer ce chapitre, nous donnerons quelques recommandations de politiques économiques.

Section I Le modèle logit

I - Choix du modèle

Les modèles dichotomiques sont utilisés pour l'explication de phénomènes dont les manifestations (modalités ou réalisations) prennent des valeurs discrètes. Ce sont des modèles où la variable dépendante (ou le phénomène étudié) ne peut prendre que deux valeurs possibles 0 et 1. Si nous considérons le modèle probabiliste linéaire suivant :

$$y_i = \alpha_i + \beta X_i + u_i$$

avec $E(u_i) = 0$

où

$y_i = 1$ si le ménage est pauvre

$y_i = 0$ si le ménage est non pauvre

x_i représente la variable des caractéristiques des ménages

u_i est le terme résiduel

y_i ne peut prendre que deux valeurs possibles; y_i suit donc un processus binomial ; en tant que processus binomial, la probabilité d'occurrence de l'événement est égale à l'espérance de la variable aléatoire. Soit

$$P [Y_i = 1 / X_i = x_i] = E [Y_i / X_i = x_i] = \beta x_i \text{ car } E (u_i) = 0$$

^ ^

L'équation de régression donne $y_i = \beta x_i$ avec β l'estimateur du vecteur des paramètres de β , mais puisque l'estimation des paramètres dépend de la loi du terme résiduel et de ses propriétés stochastiques. Les conditions d'efficacité des moindres carrés ordinaires ne sont plus réalisées du fait de l'existence d'hétéroscédasticité car :

$$\text{var} (u_i) = E (y_i) [1 - E (y_i)]$$

$$\text{var} (u_i) \neq \text{var} (u_j) \text{ si } i \neq j \Rightarrow \text{hétéroscédasticité}$$

Du fait que les u_i ne sont pas normalement distribués, la méthode des moindres carrés n'est pas en général efficace; il existe des procédures non linéaires plus efficaces. Si les u_i sont normalement distribués, la méthode appropriée est celle du Pseudo-Maximum de Vraisemblance. .

Une approche alternative aux modèles probabilistes linéaires a été les modèles probit / logit.

Le modèle probit suppose une variable aléatoire normalement distribuée, si bien que la probabilité de cette variable aléatoire puisse être déterminée à partir de la fonction de répartition de la loi normale; alors que le modèle logit utilise la fonction de répartition de la loi logistique.

Ce modèle est utilisé pour l'estimation des variables quantitatives et/ou qualitatives reflétant un choix entre différentes possibilités. On s'intéresse ici à la question de savoir si les ménages d'un échantillon de la ville de Dakar sont pauvres ou non. La probabilité pour ces ménages d'être pauvres étant un nombre compris entre 0 et 1, la spécification du modèle logit est compatible avec cette contrainte.

En matière d'analyse de la pauvreté, les modèles à choix binaires en général et le modèle logit en particulier prennent une importance croissante dans la mesure où la plupart des variables caractéristiques sont qualitatives.

L'estimation de ce modèle est effectuée en maximisant la fonction de vraisemblance. La maximisation nécessite des méthodes itératives. L'interprétation des résultats de ce modèle est similaire à l'interprétation des résultats d'une régression classique. Les valeurs approchées sont les probabilités assignées par le modèle à l'occurrence de l'événement.

II- Présentation du modèle

En effet, le modèle peut être spécifié ainsi

$$P[Y_i=1/0] = \alpha_i + \beta X_i + u_i$$

Y_i est la variable dépendante (pauvres/ non pauvres)

Le modèle comporte sept variables explicatives X_i (discrètes et continues), nous pouvons ainsi évaluer le comportement de la prédiction (de la probabilité d'occurrence) par rapport à la variable continue et cela pour chaque modalité de la variable discrète.

Les variables explicatives continues sont :

- la taille des ménages
- le salaire perçu
- les transferts reçus

Les variables explicatives discrètes sont

- le niveau d'éducation	analphabètes	—————	0
	primaire	—————	1
	secondaire 1er cycle	—————	2
	secondaire 2è cycle	—————	3

- le genre du CM	masculin	1
	féminin	0
- les dépenses locatives	n'a pas loué	0
	moins de 25.000F	1
	entre 25.000F et 50.000F	2
	plus de 50.000F	3
- la religion du CM	musulman	1
	non musulman	2
- l'état matrimonial	célibataire	0
	marié (e) 1 conj	1
	marié 2 épouses	2
	marié 3 épouses	3
	marié 4 épouses	4
	veuf (ve)	5
	divorcé (e)	6
- les ethnies (nationalité)	Wolof lébou	1
	Pular	2
	Sérér	3
	Diola	4
	Mandingue Socé	5
	Sarakholé	6
	Autres sénégalais	7
	Non sénégalais	8

La probabilité qu'un ménage soit pauvre peut être calculée à partir de la fonction de répartition de la loi logistique.

$$\hat{\beta} \hat{x}_i$$

En considérant le modèle estimé : $y_i = \beta x_i$

$$\text{alors } P(Y = 1) = \frac{1}{1 + \exp(-\hat{\beta} y_i)} = F$$

On ne peut interpréter les résultats de ce modèle sans tester sa validité c'est à dire sa significativité. En d'autres termes, les variables explicatives choisies doivent mieux expliquer la variable dépendante que la constante seule. Dans le cadre de ces modèles discrets logit et / ou probit, le test le plus utilisé est celui du rapport des vraisemblances dont la loi asymptotique est χ^2 . Si ce test permet de conclure à la significativité globale du modèle, on passe à la phase interprétative des coefficients affectés à chacun des variables explicatives.

Enfin, pour évaluer la qualité de l'ajustement fourni par le modèle, la méthode suivante a été utilisée :

1) Pour chaque ménage i , on calcule

$$P[Y_i = 1] = F_i \text{ et } P[Y_i = 0] = 1 - F_i$$

\hat{Y}_i

2) On génère la série (ou la liste) de la variable dépendante prédite Y_i selon la règle :

^

$$Y_i = 1 \text{ si } F_i > F^*_i$$

^

$$Y_i = 0 \text{ sinon}$$

On choisi en général $F^*_i = 0,5$

^

Ainsi $Y_i = 1 \text{ si } F_i > \frac{1}{2}$

$$Y_i = 0 \text{ sinon}$$

^

Une fois cette liste des Y_i obtenue, on dresse le tableau suivant

^			
Valeurs prédites y_i			
		0	1
Y_i	0	n_{00}	N_{01}
valeurs observées	1	n_{10}	N_{11}

* n_{00} est le nombre de fois où on prédit que $y = 0$ et qu'on observe bien $y = 0$

* n_{11} est le nombre de fois où on prédit que $y = 1$ et qu'on observe bien $y = 1$

$n_{00} + n_{11} =$ nombre de fois où le modèle ne se trompe pas

* n_{01} est le nombre de fois où on prédit que $y = 1$ alors qu'on a observé que $Y = 0$

$n_{01} + n_{10} =$ nombre de fois où le modèle se trompe

$N =$ nombre d'observations $= (n_{00} + n_{01}) + (n_{10} + n_{11})$

$$n_{00} + n_{11}$$

le modèle sera jugé significatif si $\frac{n_{00} + n_{11}}{N}$ est proche de 1

N

Section II Présentation et analyse des résultats

A partir des données relatives à l'enquête sur les priorités (ESP), nous avons exploré les déterminants de la pauvreté à Dakar. Le modèle logit utilisé à cette fin, nous a fourni les résultats suivants :

Beginning Block Number 0. Initial Log Likelihood Function

-2 Log Likelihood 3734,2198

*Constant is included in the model.

Beginning Block Number 1. Method : Enter

Variable (S) Entered on Step Number

1.. ETHNIES

ETMAT

LOYER

NIVEAU

RELIGION

SALAIRE1

SEXE

TAILLE

TRANSF1

Estimation terminated at iteration number 3 because

Log Likelihood decreased by less than, 01percent.

-2 Log Likelihood 3684,741

Goodness of Fit		3342,365						
Chi-Square df Significance								
Model Chi Square	49,479	9	,0000					
Improvement	49,479	9	,0000					
Classification Table for Pauvre								
		Predicted						
		non pauvre	pauvre					
		n	p					
Observed	n	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>						Percent correct
non pauvre	p							
		0	826	,00%				
		0	2510	100,00%				
		overall		75,24%				

Variables in the Equation							
Variable	B	S.E	Wald	df	Sig	R	Exp (B)
Ethnies	-,0232	,0177	1,7254	1	,1890	,0000	,9771
Etmat	,0061	,0266	,0521	1	,8195	,0000	1,0061
Loyer	-,0455	,0579	,6169	1	,4322	,0000	,95555
Niveau	-,0560	,0287	3,8103	1	,0509	,0220	,9455
Religion	-,1414	,1430	,9779	1	,3227	,0000	,8681
Salaire 1	-,1781	,0839	4,5069	1	,0338	,0259	1,1949
Sexe	,5736	,1066	28,9301	1	,0000	,0849	1,7746
Taille	,0151	,0076	3,9612	1	,0466	,0229	1,0153
Transf 1	,0721	,0842	,7330	1	,3919	,0000	1,0747
Constant	,1138	,2137	3,3160	1	,0686		

Ces résultats montrent d'emblée que la qualité de l'ajustement est acceptable

$$\text{(proche de 1) car : } \frac{2510}{3336} = 0,75$$

On peut ainsi conclure à la significativité globale du modèle logit utilisé. Par ailleurs la table de signification nous indique que 75,24% des cas sont prédits par le modèle.

On constate bien que les caractéristiques telles que l'ethnie du chef de ménage, ses dépenses de location, son niveau d'éducation, son niveau de salaire et sa religion influent négativement sur la pauvreté des ménages. Cela veut dire que si par exemple le niveau d'éducation du chef de ménage augmente d'une année, la pauvreté diminue de 5,6%.

Par contre l'état matrimonial du chef de ménage, son sexe, la taille de son ménage et les transferts reçus sont positivement corrélés à sa situation de pauvre.

Mais, pour une meilleure interprétation des résultats du modèle, nous considérons uniquement les variables les plus significatives du modèle, c'est à dire les variables explicatives qui ont leur coefficient de corrélation différent de zéro. En regardant le tableau des variables de l'équation, ces variables sont les suivantes : le niveau d'éducation du chef de ménage, le salaire, le sexe et la taille du ménage. Le modèle s'écrit donc :

$$P[y_i=1] = 0,4438 - 0,0560 \text{ Niveau} - 0,1781 \text{ Salaire} + 0,5736 \text{ Sexe} + 0,0151 \text{ Taille}$$

Ainsi le sexe du chef de ménage et la taille du ménage sont positivement corrélés à la pauvreté alors que le niveau d'éducation et le niveau de salaire du chef de ménage le sont négativement.

Comme illustration, nous pouvons supposer un chef de ménage i de sexe masculin, qui a fait des études supérieures, qui est salarié et qui a une femme et deux enfants (taille = 4) ; la probabilité pour ce chef de ménage d'être pauvre est alors :

$$P_i = \frac{1}{1 + e^{y_i}}$$

avec

^

$$y_i = 0,4438 - 0,0560 \times 4 - 0,1781 \times 1 + 0,5736 \times 1 + 0,0151 \times 4$$

^

$$y_i = 0,6757$$

donc

$$P_i = \frac{1}{1 + e^{0,6757}} = 0,2746$$

Ce chef de famille a 27,46% de chance d'être pauvre, probabilité relativement faible du fait des caractéristiques particulières du CM.

En effet, pour mieux expliquer le comportement de certaines variables, nous avons jugé nécessaire grâce au logiciel SPSS de faire des tableaux croisés :

- ethnies et pauvreté

ETHNIES by PAUVRE

ETHNIES	Count	PAUVRE		Row Total
		non pauvre	Pauvre	
		00	1,00	
Wolof	1	353	1132	1485
				44,4
pular	2	140	464	604
				18,0
serer	3	104	301	405
				12,1
diola	4	55	138	193
				5,8
mandingue	5	33	84	117
				3,5
sarakholé	6	16	55	71
				2,1
autres sénégalais	7	73	194	267
				8,0
non sénégalais	8	54	151	205
				6,1
Column		828	2519	3347
Total		24,7	75,3	100,0

Number of Missing Observations : 373

En considérant l'analyse par ethnies, les pauvres représentent 75,3% de la population toutes ethnies confondues contre 24,7% de non pauvres. Une analyse détaillée montre que les wolofs sont les plus affectés 44,9% des pauvres, ensuite viennent les pulars et les sérers avec respectivement 18,4% et 11,9%. Les sarakholés sont les moins affectés avec seulement 2,1%, cela peut s'expliquer par le fait que c'est l'ethnie qui est la émigrante.

- état matrimonial et pauvreté

ETMAT by PAUVRE

		PAUVRE		
		Count	non pauvre	pauvre
			00	1,00
				row
				Total
ETMAT				
Célibataire	0	59	126	185
				5,5
marié 1ép	1	440	1362	1802
				53,8
marié 2ép.	2	160	502	662
				19,8
marié 3ép.	3	49	147	196
				5,9
marié 4ép et+	4	14	46	60
				1,8
veuf	5	61	215	276
				8,2
divorcé	6	42	117	159
				4,8
autres	7	3	4	7

			2
Column	828	2519	3347
Total	24,7	75,3	100,0

Number of Missing Observations : 373

Pour cette variable, les pauvres représentent 75,3% de la population. Les mariés avec une seule épouse représentent 53,8% de la population des pauvres, contre 19,8% pour les bigames, 8,2% pour les veufs et seulement 4,8% pour les divorcés. Mais en regardant le tableau des résultats, l'état matrimonial du chef de ménage n'a pas d'effet sur la probabilité d'être pauvre.

- niveau d'éducation et pauvreté

PAUVRE by NIVEAU

		NIVEAU					
	count	non instruits	primaire	second1 cycle	second2 cycle	universitaire	Row Total
PAUVRE	00	0,00	1,00	2,00	3,00	4,00	
non pauvre	00	431	126	96	61	114	828 24,7
pauvre	1,00	1412	385	267	173	282	2519 75,3
Column		1843	511	363	234	396	3347
Total		55,1	15,3	10,8	7,0	11,8	100

Number of Missing Observations : 373

Le niveau d'éducation est une variable très déterminante pour l'exploration de la pauvreté. En observant de près le tableau 9, on constate que les chefs ménages analphabètes représentent à eux seuls 55,1% de la population

contre 15,3% pour les ménages qui ont fait l'école primaire. Paradoxalement, les chefs de ménages qui ont atteint un cycle universitaire sont plus pauvres que ceux qui ont juste fait le secondaire 11% contre 7%. Ceci s'explique par le fait que les diplômés de l'université sont plus affectés par le chômage

- religion et pauvreté

PAUVRE by RELIGION

		RELIGION		
		Count		
		musulman	non musulman	Row
		1,00	2,00	Total
PAUVRE				
non pauvre	00	750	78	828
				24,7
pauvre	1,00	2310	209	2519
				75,3
	Column	3060	287	3347
	Total	91,4	8,6	100,0
Number of Missing Observations : 373				

Les musulmans représentent 91,4% de la population et 75,3% des pauvres. Même si les résultats montrent un coefficient affecté à la religion négatif; il n'existe aucune corrélation entre religion et pauvreté (coefficient de corrélation nul).

- sexe et pauvreté

PAUVRE by sexe

		SEXE		
	Count	masculin		Row
				Total
PAUVRE		1	2	
non pauvre	00	695	133	828
				24,7
pauvre	1,00	1896	623	2519
				75,3
Colum		2591	756	3347
Total		77,4	22,6	100,0

Number of Missing Observations : 373

Le genre de chef de ménage est un déterminant important de la pauvreté. L'analyse des résultats montre que le sexe est corrélé positivement à la pauvreté. Les chefs de ménage mâle qui représentent 77,4% de la population, constituent les 75,3% des pauvres contre 24,7% pour les chefs de ménages femelles. En considérant l'équation du modèle, pour deux chefs de ménages de sexes différents mis dans les mêmes conditions et régis par les mêmes critères, le chef de ménage femelle a plus de probabilité d'être pauvre que le chef de ménage mâle.

A titre illustratif, si on suppose les deux chefs de ménage qui ont atteint un niveau universitaire, salariés avec chacun une taille de leur ménage au nombre de trois individus, à l'arrière le chef de ménage mâle a une probabilité de 26,5% d'être pauvre contre 29,9% pour le chef de ménage femelle.

Section III Recommandations de politiques économiques

Dans les précédentes sections, nous sommes parvenus non seulement à identifier les pauvres, mais aussi à répondre à la question suivante : pourquoi sont-ils pauvres? Cette présente section tentera de répondre à l'une des questions les plus importantes de cette étude : Que faut-il faire pour réduire le nombre de pauvres? Sur cette base, on élabore alors des plans d'action contre la pauvreté.

* A la lumière des résultats de l'estimation, une politique d'emploi salarial est nécessaire pour affranchir la plupart des pauvres. Dans ce cas, un défi évident qui doit faire face aux décideurs est de promouvoir la croissance au niveau des entreprises privées, des secteurs formels et non formel.

D'abord une bonne politique de prix peut favoriser une meilleure utilisation des facteurs de productions (mains d'œuvre capital et terre) et des intrants (les engrais dans l'agriculture ou les consommations intermédiaires dans les industrie). Si les facteurs et les intrants sont utilisés de manière efficace, ils contribueront ainsi à augmenter la croissance économique donc les revenus des entreprises et des ménages; il s'agit de :

- la libéralisation des prix pour qu'ils reflètent les forces de l'offre et de la demande. Cette libéralisation doit permettre aux prix d'envoyer des signaux corrects aux agents économiques pour que ceux-ci allouent leurs ressources de

manière efficace dans leur décision de production, de consommation, d'achat, de vente, d'épargne et d'investissement.

- éviter la fixation administrative des prix au producteur et au consommateur et des marges des commerçants qui se font sur des bases arbitraires.

- diminuer progressivement les subventions au producteur ou au consommateur et éventuellement les abolir pour ne pas fausser les prix.

- la mise en place de normes de poids et de qualité et la simplification de la réglementation du commerce et la réduction des contrôles formels et informels.

- améliorer les infrastructures de transport et de communication et l'accès à certains services.

Ensuite, l'environnement institutionnel doit être assaini pour une bonne régulation de la croissance; entre autres on doit s'assurer que la réglementation et la législation atténuent les contraintes qui pèsent sur la demande de main d'œuvre qui peut puissamment stimuler les perceptions d'emploi pour les pauvres.

D'autres domaines non négligeables pour favoriser la croissance en général et générer des revenus en particulier concernent l'accès au capital et aux services financiers.

Enfin, les structures déjà mises en place telles que l'AGETIP et les ONG doivent être assainies et réorientées vers leurs tâches dévolues de promotion d'emploi générateur de revenus.

* Un attribut pertinent dans la définitions des pauvres est le genre du chef de ménage. L'étude nous a montré que le sexe est discriminant dans la

distribution des revenus et dans l'éducation des ménages et par conséquent dans la pauvreté.

Une action importante dans ce sens est de renforcer l'égalité sociologique entre les sexes de façon à donner aux femmes le contrôle de leur destinée. Les femmes toujours incarcérées derrière cette idée de <<femme au foyer>> doivent libérer leur énergie et leur créativité, qui sont jusqu'ici sous-employées. Sans égalité sociologique entre les sexes, l'éradication de la pauvreté est impossible et constitue d'ailleurs une contradiction dans ces termes même.

Parmi les grandes priorités, on peut évoquer les problèmes de discrimination qui suscitent davantage de débats. Certes, les résultats montrent que les femmes qui représentent la frange la plus importante de la population sont plus exposées à la pauvreté. Mais il n'y pas de péril dans la demeure, car cette situation étant due à leur faible niveau d'instruction (13,7% de la population féminine), il suffit pour abolir cette discrimination de :

- mener une bonne politique d'éducation des filles à la base c'est à dire améliorer le taux de scolarisation des filles.
- inciter les femmes à mener des études supérieures
- supprimer la discrimination au niveau des recrutement et responsabiliser les femmes au cas de mérite.
- favoriser et faciliter les femmes au tant que les hommes à accéder aux systèmes de crédits et aux opportunités d'emploi
- l'accès des femmes compétentes aux centres de décision peut créer une certaine émulation et par snobisme et orgueil, certaines seront contraintes à la persévérance.

Enfin, des actions non moins importantes consistent en une politique de sensibilisation contre certaines pratiques telles la non instruction des jeunes

filles, les mariages forcés, l'excision et d'autres actions comme la liberté de procréation et l'accès aux soins de gynécologie et d'obstétrique, et notamment au planning familial.

En dernier analyse, il appartient aux femmes de bannir ce complexe et faire prévaloir un certain degré d'intelligence, de compétence et de volonté qui jusque là ne sont l'apanage des hommes.

* Les résultats montrent le niveau d'éducation comme un instrument raisonnable pour identifier les pauvres. Tout aussi importante que la croissance est la nécessité d'investir dans la ressource humaine, voie privilégiée dans la stratégie de lutter contre la pauvreté. L'investissement humain permet aux pauvres de prendre part à la croissance de l'économie, et tout porte à croire que l'instruction peut aider à faire reculer la pauvreté.

Pour améliorer le capital humain, nous avons ciblé trois indicateurs qui caractérisent l'éducation.

D'abord le niveau d'éducation doit être élevé; pour cela l'Etat doit insister d'une part sur le niveau de scolarisation par groupe d'âge et d'autre part sur le taux d'alphabétisation des adultes. Compte tenu que l'éducation permet en général d'élargir les possibilités d'emplois et de génération de revenus, il serait impératif d'y investir pour réduire la pauvreté.

Ensuite, pour obtenir un bon niveau d'éducation, la disponibilité des services éducatifs est une condition sine qua non. Il s'agit:

- des infrastructures qu'il faut réhabiliter: école primaire, école secondaire et centre de formation professionnelle;

- de remettre à jour et de diversifier les types de programme éducatif offerts. L' Etat doit adapter le contenu des programmes aux besoins du marché du travail et au cadre de vie local;
- de recycler les enseignants et les motiver.

Enfin résoudre le problème d'accessibilité des services éducatifs. La plupart de ces services sont jugés trop chers par les ménages; l' Etat doit par conséquent beaucoup intervenir sur l'éducation à la base soit par des subventions, soit par des facilités; ce qui motiverait et inciterait les ménages à assurer le suivi.

* La taille du ménage est un aspect important de la pauvreté. Mais pour ce déterminant, il est un peu difficile pour les autorités politiques de prendre des mesures concrètes. C'est le point sensible des populations en général et des musulmans en particuliers.

Néanmoins, les autorités peuvent adopter des politiques anti - natalistes en supprimant des indemnités de maternités au delà d'un nombre déterminé d'enfants. Des politiques de sensibilisations aussi doivent être faites, c'est à dire des actions de proximité, en faveur des femmes sur leur santé maternelle; éduquer les filles pour limiter la propension des jeunes filles mères; attirer l'attention des parents sur les méfaits et les conséquences des mariages précoces et des mariages forcés.

Finalement, pour atténuer la pauvreté, il faut intégrer des mesures de lutte contre la pauvreté dans les politiques. Et, la seule voie de salut pour cela, est de renforcer le rôle de l'état dans la répartition des responsabilités entre instances publique, marché et société civile. L' Etat doit ouvrir la voie en s'attaquant aux aspects de la pauvreté liés au marché du travail, cela suppose la

création d'emplois par le recyclage et par des programmes de travaux publics, le soutien aux petites et moyennes entreprises et un accroissement de la mobilité de la main d'oeuvre.

L'Etat doit également s'attacher davantage à la mise en place d'une politique sociale en inversant la dégradation actuelle en matière d'accès aux prestations sociales élémentaires, aux services de santé et à l'éducation, et en offrant un filet de sécurité efficace aux laissés pour-compte.

Conclusion Générale.

La pauvreté étant un phénomène complexe et multidimensionnel, nous avons essayé de l'aborder dans la totalité de ses dimensions, et non pas seulement sous l'angle du revenu. Nous avons identifié trois approches pour expliquer la pauvreté : l'approche monétaire, l'approche humaine et l'approche réelle. L'ensemble des trois approches combinées a permis de très bien cerner le phénomène de pauvreté pour mieux le mesurer.

Avant cette mesure, nous avons jugé nécessaire de faire une analyse descriptive des caractéristiques des ménages. Ce qui a entraîné leur décomposition selon le quintile des plus riches aux plus pauvres (en termes de revenus). Ainsi la structure des ménages, la distribution des revenus (sources, composition et répartition) et les dépenses par tête des ménages ont confirmé par anticipation l'étude empirique.

Cette étude a déterminé les profils de pauvreté et les caractéristiques de la pauvreté à Dakar. Les données qui proviennent principalement de l'Enquête sur les priorités nous ont montré que 29,48% des ménages à Dakar sont pauvres, soient 34,6% de la population de l'échantillon.

La décomposition a permis de mesurer la gravité de la pauvreté à travers les pauvres et les extrêmement-pauvres. L'une des raisons de cette décomposition de la pauvreté afin d'élaborer un profil est qu'une analyse de ce profil peut signaler aux publics des moyens pour lutter contre la pauvreté.

Plusieurs caractéristiques des ménages ont été trouvées pour être significativement associées avec la pauvreté à Dakar. Les chefs de ménages

jeunes avec un niveau d'éducation élevé tendent à être moins pauvres que ceux âgés avec un faible niveau d'éducation. L'étude nous a montré que le niveau d'éducation est un facteur déterminant sur la probabilité des ménages d'être pauvres ou non : plus le chef de ménage est instruit, plus sa probabilité d'être pauvre est faible. La taille du ménage est positivement reliée à la pauvreté. Les ménages avec 10 individus ou plus ont une incidence de la pauvreté quatre à cinq fois plus élevée que ceux jusqu'à quatre individus. Ce qui signifie que la taille du ménage peut justifier la pauvreté. Plus le ménage est peuplé, plus ce ménage a la probabilité d'être pauvre.

On a aussi remarqué que le sexe du chef de ménage est un facteur déterminant de la pauvreté. Le test de Wald nous a confirmé d'ailleurs que c'est la variable la plus significative. Le tableau d'incidence de la pauvreté montre que les femmes sont plus pauvres que les hommes; et en regardant le tableau 3a, les dépenses par tête des femmes chefs de ménages sont relativement faibles par rapport à celles des hommes (26,7% contre 73,27%). C'est dire que les femmes ne sont pas assez instruites pour accéder à certains niveaux de salaire qui leur procurerait des ressources nécessaires à faire face à certaines dépenses.

Le dernier facteur déterminant de la pauvreté est le salaire. L'étude nous a montré que le salaire est négativement relié à la pauvreté; ce qui, du reste, n'est pas surprenant et justifiable. La distribution des revenus montre que la plus grande partie des revenus des ménages est constituée par les revenus non agricoles et particulièrement les salaires pour les plus riches et les transferts pour les plus pauvres. Les pauvres trouvent donc à s'employer dans le secteur non agricole non salarié et le plus souvent à des activités informelles. Sans être tous pauvres, les travailleurs indépendants appartiennent souvent aux couches les plus pauvres de la société: le salaire est un facteur de bien-être.

Dans le secteur salarié, le gain horaire augmente avec le niveau d'instruction, par conséquent, salaire et niveau d'instruction agissent de la même manière sur la pauvreté.

Le but de cette étude est d'apporter directement une modeste contribution non seulement au processus d'identification des pauvres mais aussi à leur affranchissement. L'éradication de la pauvreté qui nous a animé par conséquent doit être un des objectifs fondamentaux de l'action de l'état. Mais une stratégie de lutte contre la pauvreté ne peut être élaborée sans avoir au préalable identifié et déterminé leurs caractéristiques. Et au delà de notre approche citadine et globale, il reste évident que la pauvreté est un phénomène nécessairement différencié dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi notre travail s'attèle à ouvrir les pistes des nécessaires études complémentaires et plus approfondies.

Enfin, comme le souligne la Direction de la Prévision et la Statistique, l'ESP est une enquête par sondage; certaines statistiques présentées sont des estimations ponctuelles des paramètres de la population. Pour des comparaisons avec d'autres sources de données, nous prions de prendre ces données utilisées avec une certaine circonspection.

BIBLIOGRAPHIE

1. ANTOINE (P), BOCQUIER (P), FALL (A.S), GUISSÉ (Y.M) et NANITELAMION (J) :
Les familles dakaroises face à la crise.
IFAN / ORSTOM, CEPET, Dakar, 1995.

- 2- ARDIS :
Impact de la dévaluation sur le niveau de vie des ménages au Sénégal.
Dakar, Octobre 1994.

3. BANQUE MONDIALE :
Rapport sur le Développement dans le Monde : "le défi du développement".
Oxford, 1990, 287 page

4. BECKER (C) MBODJ (M) :
Perspectives Historiques sur la Population du Sénégal.
ORSTOM, Dakar, 1993.

5. CARLO DEL NINNO : "Welfare and Poverty in Conakry Assessment and Determinants"
Corwell Food and Nutrition Policy Programm March 1994.

6. CHRISTIAN GROOTAEST ET RAVI KAMBUR 1985/1986. Analyse opérationnelle de la
pauvreté et des dimensions sociales de l'ajustement structurel. Méthodologie et proposition
d'application au cas de la Côte d'Ivoire, 1985-1998.

7. COOPERATION FRANÇAISE POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN ;
Evaluation des Politiques et Programmes Urbains au Sénégal. Dakar, Octobre 1991

8. COQUERY (M) STREN (R.E), WHITE (R.R) ;
Villes africaines en crise : gérer la croissance urbaine au Sud du Sahara. L'Harmattan, 1993,
341 pages

9. DAVID E. SALIN AND CARLO DEL NINNO ; Living Standards and the Determinants of Poverty and Income Distribution in Maputo, Mozambique; Corwell Food and Nutrition Policy program. March 1994.

10. DEATON, A. AND MUELLBANER, JJ (1980); Economics and Consumer Behavior; Cambridge University Press 1985/1986

11. Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal (DPS), (1993) “ Enquêtes Sur les Priorités ” MEFP.

12. DUBRESSON (A), JAGLIN (S) :
Pouvoirs et Cités d'Afrique Noire : décentralisations en questions;
Karthala, 1993, 308 pages

13. ENDA : Dynamique urbaine d'une société en grappes : un cas à Dakar.
Dakar, 1987.

14. HAMID TABATABAI “ Poverty and Food Consumption in urban Zaire ”
Cornelle Food and Nutrition Policy program Octobre 1993

15. Institut National de la Statistique et de la Démographie Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan Burkina Faso
“ Le Profil de pauvreté au Burkina Faso ”. Ouaga Février 1996.

16. KAMBER R (1987) “ Structurel Ajustment, Macroeconomic Ajustement, and Poverty : Methodology for Analysis ”; Word Development Review.

17. KOUIDHI (M) : Sénégal, vers un Développement Humain Durable : Stratégie Nationale de Lutte Contre la Pauvreté.
Rapport final. Dakar, 1994.

18. Le Courrier n°143 :
“ La Pauvreté .”, Janvier-février 1994.

- 19." La Pauvreté dans les Villes : Le cas des quartiers de l'agglomération Dakaroise "Novembre 1996 Ministère de la ville.
20. NDIAYE, A (1996), " Esquisse de la pauvreté urbaine à Dakar ", Journées Scientifiques du CREA UCAD Dakar
21. PAUL GLEWWE AND OUSSAMA KANAAN : " Targeting Assistance to the Poor : A Multivariate Approach Using Household Survey Data". Discussion Paper 94 Departement of Economics University of Warwick Coventry CV 47AL England.
22. RAVALLION, M. (1992), Poverty comparaison : A Guide for Concepts and Methods, LSMS Working Paper Number 88.
23. RAVALLION , M ET BIDANI, B., (1994) " Modèle logit et Probit ", Renforcement des capacités méthodologiques du CREA / CRDI / FASEG.
24. RICHARD H. ADAMS, JR AND JANE J; the Sources of Income Inequality and Poverty in Rural Pakistan ” International Food Policy Research Institute.
25. Rapport Mondial sur le Developpement Humain 1997. PNUD ; Economica
26. SADOULET, E. AND DE JANVRY, A, (1995) "Quantitative Development Analysis. Johns Hopkins University Press, Baltimore and London.
27. SARAH G. LYNCH "Income Distribution, Poverty, and consumer Preferences in Cameroon ”. Corwell Food and Nutrition Policy program December 1991
28. STOLERU (L) : Vaincre la Pauvreté : dans les pays riches. Flammarion, 1974, 313 pages.
29. World Development Report 1990. World Development Indicators.



Annexes 1: Structure de la population du Sénégal

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	St.Louis	Tamba	Kaolack	Thiés	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
Population (millions)											
1988	1488941	398337	619245	660282	385982	811258	941131	490077	509702	591833	6896808
Population en pourcentage 1988											
Total	21,6	5,7	9	9,6	5,6	11,7	13,7	7,1	7,4	8,6	100
Femme	50	51	53	53	51	51	52	53	51	51	51,4
Homme	50	49	47	47	49	49	48	47	49	49	48,9
Répartition de la population (%) 1988											
Urbaine	96	38	42	27	16	22	34	15	10	10	39
Rurale	4	62	58	73	84	78	66	86	90	90	61
Taux d'accroissement naturel (%)											
88/95	3,8	3,1	3,8	2,4	2,9	3	3,3	1,3	2,1	3	2,7
Densité											
1988	2707	54	142	15	6	51	143	17	64	28	35

Source : PNUD.

Annexe 2:Données démographiques

	Dakar	Ziguincho r	Diourbel	St.Louis	Tamba	Kaolack	Thiés	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
Données démographiques 1992											
Taille des ménage	7,6	8,5	9,3	9,1	8,3	9,8	9,3		8,8	8,5	8,8
Age du 1er mar.(f/h)	28/30	23/30	22/31	18/27	19/27	16/26	18/27	18/26	19/28	17/26	20/28
Espérance de vie (an)	64	62	60	61	53	53	63	62	60	49	60
Indice de Féc.	4,9	6,6	5,7	6,5	6,5	6,8	6,8	5,7	6,6	6,6	6
Connai. & utilis.des contra (%)	94	60	65	52	52	73	76	65	73	60	70
Centres de plan.famil.	36	11	6	12	5	12	14	29	5	11	120
Vis.Prén. (%)	97	71	68	61	61	63	85	68	63	71	74
Assist. à l'acc.%)	90	38	45	33	33	30	30	45	30	38	47

Source : PNUD

Annexe 3: Infrastructures de santé et Personnel Médical

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	St.Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
Hopitaux	7	1	1	3	1	1	2	1	0	0	17
Centre de santé	10	3	4	4	4	4	9	5	6	3	52
Poste de santé	96	70	65	122	68	64	84	54	56	54	733
Case de santé	11	133	48	65	62	362	87	98	1124	180	1170
Maternité rurale	0	220	42	53	26	51	36	24	43	56	551
Clinique	17	0	1	3	0	2	1	0	0	0	24
Personnel public	2007	276	264	549	249	304	427	407	181	149	4813
Personnel privé	640	52	44	63	24	88	248	24	23	16	1222
Médecins	473	13	12	40	11	18	46	12	7	8	640
Sage femme	294	25	23	34	19	31	81	18	23	12	560

Source : PNUD

Annexe 4: Niveau d'éducation (%)

	Dakar	Zinguinchor	Diourbel	St.Louis	Tamba	Kaolack	Thiés	Louga	Fatick	Kolda	Sénégal
Taux analphabétisme	43,4/40,1	54,9	84,1	73,5	83,2	43,4	68,5	81,7	68,5	73	68,5/63,4
Taux analphabétisation (français)	52,3/59	41,5	8,8	20,3	12,1	52,3	5,13	10,1		21,5	25,7/32,9
Taux analphabétisation (arabe)	1,7	1,3	1,6	1,4	3,3	3,2		2,2			4,3
Taux de scolarisation	71,6	73,3	8,3	44,5	31,3	35,2	63,3	35,5	46,3	25,9	50,4
Niveau primaire	34,7/37,1	36,8	1,8	17	8,4	13,9	20,3	9,47		13,2	20,3/22
Niveau secondaire 1	11,9/19,2	6,8	0,6	3,9	1,3	3,2	5,2	1,84		2,4	5,2/8,3
Niveau secondaire 2	5,3	2,3	0,2	1,2	0,2	1	2	0,57		0,6	2
Niveau supérieur	2,9/2,6	0,6	0,2	0,4	0	0,3	0,9	0,22		0,2	0,9/0,7

Source PNUD